

Deux suspects dans l'attentat d'Oklahoma City



Les sauveteurs ont dû amputer sur place la jambe d'une femme de 20 ans pour la dégager des débris de l'immeuble d'Oklahoma City, hier.

C. AP

Washington offre 2 millions \$ pour tout renseignement

■ OKLAHOMA CITY (d'après Reuter et AP) — Des mandats d'arrêt ont été lancés hier contre deux suspects dans le cadre de l'enquête sur l'attentat d'Oklahoma City, dont le bilan provisoire est maintenant de 52 morts, 432 blessés et 200 disparus.

Les deux hommes, des Blancs, sont considérés comme « armés et dangereux », a déclaré un agent du FBI, ajoutant qu'ils avaient « un rapport » avec un véhicule utilisé dans l'attentat.

Weldon Kennedy, agent spécial du FBI, n'a pas révélé l'identité des deux hommes. Il a expliqué que leur lien avec l'attentat avait été établi après l'identification du camion de location qui a été utilisé par les terroristes.

M. Kennedy a démenti l'information donnée par la chaîne télévisée CNN selon laquelle trois hommes de type moyen-oriental avaient été interpellés, un à Oklahoma City, les deux autres à Dallas, au Texas.

L'attorney général Janet Reno a annoncé que les États-Unis offraient 2 millions \$ de récompense pour tout

renseignement conduisant à l'arrestation des auteurs de l'attentat.

Le FBI, qui a diffusé des portraits-robots de deux suspects, avait auparavant indiqué que les enquêteurs avaient reçu « des centaines, si ce n'est des milliers d'informations », mais n'avaient pas encore identifié les coupables.

À Londres, le ministère de l'Intérieur a fait savoir qu'un homme avait été refoulé vers les États-Unis pour « interrogatoire dans le cadre de l'attentat d'Oklahoma ».

Titulaire d'un passeport américain, il a été interpellé par les services de l'immigration à son arrivée à Londres-Heathrow en provenance de Chicago et remis sur un vol à destination des États-Unis après s'être vu interdire

l'entrée du territoire britannique.

Le « témoin potentiel » est arrivé hier soir à Washington. L'homme, un Américain d'origine jordanienne, va être maintenant interrogé par le FBI. Selon le département américain de la Justice, il pourrait s'agir d'un suspect dans l'attentat.

À Rome, la police italienne, agissant dans le cadre de l'enquête, a saisi trois valises non accompagnées qui voyageaient sur un vol en provenance de Chicago. De source aéroportuaire, on a précisé que ces bagages, en transit vers Amman, avaient entamé leur voyage à Oklahoma City.

Le président Bill Clinton a déclaré hier que cet attentat visait les États-Unis. Mais il a mis en garde les Américains contre toute conclusion préma-

Voir OKC en A2 >

AUTRES TEXTES

- Plans de sécurité volés au WTC Page A8

FINANCES PUBLIQUES

«Ras le bol» des recettes miracles

Pas question de jouer les Ralph Klein au Québec, dit Marois

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — La présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois, ne cache pas qu'elle en a « ras le bol » des tenants de la « pensée magique » qui veulent que le Québec imite l'Alberta et sabre allègrement dans ses dépenses pour juguler la crise des finances publiques.

Devant l'Association des cadres supérieurs du gouvernement du Québec, Pauline Marois a réagi avec fermeté, hier, aux déclarations des derniers jours de l'Association des économistes du Québec, qui juge que le gel des dépenses n'est pas suffisant pour redresser les finances de l'État et réclame des mesures plus vigoureuses. Elle a aussi lancé une flèche en direction du président de la Banque Nationale du Canada, André Bérard, qui suggérait aux provinces d'abolir la gratuité de certains soins de santé et même de « fermer » des régions au nom de la saine gestion des deniers publics.

« Une recette à la Ralph Klein (premier ministre de l'Alberta), il n'y en aura pas au Québec, a clamé la présidente du Conseil du Trésor. Nous n'avons pas été élus pour appliquer une telle médecine et la population ne s'attend pas à que nous le fassions. » Mme Marois croit que les tenants de « pensée magique », c'est-à-dire « ceux qui pensent que l'on va couper,

demain matin, 3, 4, 5 ou 6 milliards \$ sans coup férir », mésestiment l'attachement des Québécois pour les services dont l'État québécois s'est doté depuis la Révolution tranquille. Elle a aussi rappelé que, compte tenu du rôle unique que doit jouer le gouvernement du Québec en Amérique du Nord pour assurer le développement de ses citoyens, il y a toujours « un prix à cette différence ».

Par ailleurs, Pauline Marois a indiqué que le gouvernement n'avait pas baissé les bras devant l'ampleur du déficit et de la dette et qu'il y a au sein de l'équipe de Jacques Parizeau une véritable « obsession » à l'égard de l'assainissement des finances publiques. Elle a rappelé les engagements du Parti québécois

« Nous n'avons pas été élus pour appliquer une telle médecine »

Voir MAROIS en A2 >

AUTRES TEXTES

- Bérard nuance ses propos Page A7
- Extraits du discours Page A10

CHARLOTTETOWN

Une bombe au parlement

■ CHARLOTTETOWN (PC) — Une bombe a fait explosion hier, au parlement de Charlottetown, faisant au moins un blessé et projetant une pluie de verre brisé sur les élus de l'Île-du-Prince Édouard en pleine séance.

L'explosion survenue à l'Assemblée législative, un édifice historique où la Confédération a été négociée en 1864, a fait voler des fenêtres en éclats, projeté du verre et des débris à trois pâtés de maisons de là, et détruit une rampe d'accès pour fauteuils roulants.

Un homme qui était assis sur un banc, à environ six mètres du lieu de l'explosion, a été blessé aux jambes par des éclats de verre.

Des enquêteurs croient qu'une bombe de fabrication artisanale a été placée sous la rampe d'accès pour handicapés, a indiqué l'agent Richard Collins, un policier municipal.

On n'avait encore pour le moment aucune idée du mobile de l'attentat.

L'explosion s'est produite vers 3h15 heure des Maritimes. La période des questions venait juste de prendre fin.

Voir BOMBE en A2 >

Engagez-vous qu'ils disaient...

Les soldats de Valcartier se disent sous-payés et mal préparés au retour à la vie civile

PREMIER DE TROIS

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — Le moral des militaires de la base de Valcartier est à la dérive. Soumis à un gel des salaires depuis cinq ans et à un gel des primes de rendement jusqu'à l'an prochain, ils se considèrent sous-payés, leur solde annuelle nette variant de 10 080 \$ pour les simples soldats à 24 546 \$ pour les caporaux-chefs.

Mal informés aussi de la réalité des compressions budgétaires qui bouleversent les traditions militaires, ils sont trop souvent inaptes à affronter le retour à la vie civile parce qu'ils n'ont pas été sensibilisés dès le début de leur carrière à l'éventualité d'une libération au mitan de leur vie professionnelle.

C'est ce qui se dégage d'une étude sociologique menée l'an dernier auprès des militaires de la base de Val-

cartier, étude dont le commandant, le brigadier-général Alain Forand, précise qu'elle a été revue et approuvée par tous les commandants des unités.

« Je réalise que les points thématiques soulevés affectent sérieusement nos militaires et que nous n'avons malheureusement pas de contrôle décisionnel sur plusieurs d'entre eux, » fait-il savoir au commandant du Quartier général du secteur du Québec de la force terrestre dans une note expédiée le 20 juin.

Conduite à Valcartier durant la période du 15 mars

au 15 avril 1994, l'étude a porté sur le cas de plus de 300 soldats, où ceux-ci « ont été laissés libres de verbaliser les points irritants ». On y a traité des conditions de service, des restrictions financières, de la diminution des bénéfices et de l'information en général.

Le document dont LE SOLEIL a copié trace d'abord un portrait de ce

Dans un état de dépendance jusqu'à la dernière minute

qu'était, dans le passé, la carrière d'un militaire et ensuite celui d'un soldat sous les contraintes actuelles. « Dans le passé, signale-t-on, le militaire s'enrôlait pour une carrière, en fait pour un mode de vie. Ainsi, l'on pensait à la retraite vers les dernières années et l'option d'une seconde carrière était à toutes fins utiles ignorée. Notre carrière, c'était notre unité et les Forces canadiennes.

« Aujourd'hui, on s'enrôle pour de courtes périodes, 20 ans tout au plus pour la plupart d'entre nous. Ainsi, la fin de carrière apparaît à un moment très critique soit au moment où les enfants sont devenus des adolescents, où l'hypothèque de la maison est en voie d'être payée, où l'épouse se prépare à retourner sur le marché du travail. »

C'est aussi le moment où « les perspectives d'une seconde carrière sont très sombres sans recyclage profond

Voir SOLDATS en A2 >

AUTRE TEXTE

- Nouvelles normes d'embauche souhaitées Page A3

LE SPORT

Une défaite

Les Nordiques ont connu la défaite, hier, en Floride, perdant 5-2 contre Le Lightning de Tampa Bay.

PAGES S2 et S3

LA MÉTÉO



Maximum 9, Minimum 4

Ensoleillé, avec quelques nuages; ennuagement en après-midi. Demain, pluie passagère. Détails page S16

QUÉBEC, 99¢ ANNÉE, NO 112
FLORIDE 1,50\$ US
MONTREAL OTTAWA 60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
50¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

PROVINCE ONTARIO
16 mois
8,20% minimum 25 000 \$
Taux sujet à changement sans préavis
654-0181 1-800-739-0181
EVERGREEN

LES RETOURNES

SOLDATS Débrouillards s'abstenir

Suite de la Une

et où la transition à la vie civile crée une grande inquiétude car le sentiment d'avoir vécu dans un autre monde est bien ancré.

L'analyse signale que les militaires sont tenus dans « un état de dépendance et de paternalisme jusqu'à la dernière minute.

« L'esprit de débrouillardise, de prise de conscience des responsabilités, les initiatives personnelles et l'ambition sont trop souvent mis de côté pour faire place à la critique et à l'insécurité.

« Ils sont trop souvent inaptes à affronter le retour à la vie civile parce qu'ils n'ont pas été sensibilisés à l'éventualité d'une libération au mitan

Les valeurs

traditionnelles militaires sont maintenant bouleversées

de leur vie professionnelle. Ils ont, de fait, compris très tôt qu'ils n'avaient pas la stabilité géographique mais une sécurité d'emploi et de salaire dans la mesure où ils vivaient au rythme du système militaire.

La recherche en vient à l'évidente constatation que « les valeurs traditionnelles militaires sont maintenant bouleversées. » « Il n'y a plus, assurément, de sécurité d'emploi et bien des postes sont remis en question... Les Forces canadiennes sont toujours la cible des coupures budgétaires discrétionnaires. En temps de paix, nous ne sommes plus une denrée de premier choix. »

L'ARGENT

L'aspect financier préoccupe sérieusement le personnel militaire. Le gel de la prime de rendement jusqu'en 1996 et le gel des salaires depuis 1990 hypothèquent sérieusement le standard des jeunes militaires et des officiers juniors.

L'état-major de la base de Valcartier souligne qu'en temps normal « nous aurions pu minimiser cet impact par une progression de carrière plus rapide (promotion) et par du service prolongé. Malheureusement, ces options compensatrices ont été aussi l'objet de restrictions. »

Alléchante la prime versée aux militaires pour des missions prolongées à l'étranger? « La situation est bien éphémère car les dépenses reliées à ces absences (téléphones, réparations imprévues, divertissement pour combattre l'ennui) rongent les surplus

SALAIRES DES MILITAIRES		
SOLDAT (célibataire ou marié)		
	Brut	Net
Base	15 144 \$	10 080 \$
1 an	19 500 \$	12 960 \$
2 ans	21 744 \$	15 000 \$
3 ans	25 944 \$	17 460 \$
CAPORAL (avec trois personnes à charge)		
	Brut	Net
Base	32 772 \$	22 970 \$
1 an	33 252 \$	23 225 \$
2 ans	33 708 \$	23 540 \$
3 ans	34 200 \$	23 740 \$
4 ans	34 656 \$	23 946 \$
CAPORAL-CHEF (avec trois personnes à charge)		
	Brut	Net
Base	34 140 \$	23 570 \$
1 an	34 620 \$	23 855 \$
2 ans	35 076 \$	24 140 \$
3 ans	35 568 \$	24 340 \$
4 ans	36 024 \$	24 546 \$

TABLEAU, LE SOLEIL

financiers artificiels», signale le document.

À cela, il faut ajouter, insiste-t-on, une nette diminution des bénéfices sociaux, notamment les aspects qui influencent la vie quotidienne des militaires, soit la hausse des coûts des logements familiaux, l'augmentation des prix dans les mess, les frais de participation aux sports, les coûts à la hausse pour l'alimentation et les quotas de remboursements « désuets et dépassés » pour les cours académiques de perfectionnement.

AUTRES INSATISFACTIONS

Les militaires, d'après ce sondage endossé par le brigadier-général Forand, sont dans l'incertitude complète sur la méthode des promotions et des mutations.

Ils déplorent les mutations trop fréquentes (10 à 15 fois dans une carrière), les longues heures de travail, la dangerosité de leur travail dans les missions de paix, l'isolement des familles, les absences de promotion, l'instabilité géographique, etc.

Dans une allusion à leur mission à Oka, on mentionne que « le militaire devient une force constabulaire sans recevoir, en retour, les bénéfices associés ».

MAROIS Des « choix raisonnables et faisables »

Suite de la Une

en prévision de l'atteinte de l'équilibre budgétaire pour 1997-98.

La lutte au déficit ne doit pas déstabiliser l'État, commente Mme Marois. En gelant la croissance des dépenses pour les trois prochaines années, « le gouvernement a fait des choix raisonnables et surtout faisables », note-t-elle.

Si, pour certains, les péquistes n'y vont pas assez féroce pour contrer son déficit, Pauline Marois fait remarquer que, pour d'autres groupes, notamment les syndicats qui vont monter aux barricades pour protéger le système de santé des compressions budgétaires, le gouvernement est trop exigeant.

DÉFIS DES GESTIONNAIRES

Devant les 300 membres de l'Association des cadres supérieurs, la présidente du Conseil du Trésor et ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique a expliqué les défis qui attendaient les gestionnaires dans

le cadre de la réforme en profondeur des cadres de gestion dans l'appareil gouvernemental.

Le ministre et le secrétaire général du conseil exécutif, Louis Bernard, ont insisté durant l'intervention respective sur la participation de tous les employés de l'État dans la réforme qui vise à améliorer l'efficacité gouvernementale à tous les points de vue. « Le gouvernement vous demande d'embarquer dans cet effort de changement », a lancé M. Bernard aux cadres supérieurs. Il a souligné que le vent de changement allait bouleverser l'attitude « bureaucratique » de l'appareil gouvernemental afin d'axer toutes les actions vers la distribution de services aux citoyens.

Le fonctionnaire numéro un du gouvernement québécois a précisé que sans la participation active de tous les employés au processus de changement, le train-train quotidien d'une grosse administration publique, davantage préoccupée par son fonctionnement que par les besoins du peuple, reprendra rapidement le dessus.

BOMBE Un incident pris très au sérieux

Suite de la Une

Le député Ross Young, qui était sur les lieux au moment de l'explosion, a raconté que lui et ses collègues ont entendu un énorme bruit, puis senti le souffle de l'explosion et que toute une cascade de verre brisé s'est aussitôt abattue sur eux. Les députés se sont immédiatement réfugiés sous leurs bureaux. Ils ont ensuite été évacués.

Le ministre de l'Environnement, Barry Hicken, a déclaré que cette affaire était prise très au sérieux. « Ce n'est pas quelque chose à quoi nous nous attendons dans une province rurale et tranquille comme l'Île-du-Prince-Édouard », a-t-il dit.

La première ministre Catherine Callbeck, qui n'était pas en Chambre au moment de l'explosion, mais dans une

autre pièce, a entendu le bruit du verre qui éclatait. « Les autorités ont pris le contrôle et travaillent aussi vite qu'elles le peuvent sur cette affaire », a-t-elle déclaré.

SÉCURITÉ RENFORCÉE

Peu de temps après l'explosion, la police de Halifax a ordonné une fouille de l'Assemblée législative de Nouvelle-Écosse. Et à Dartmouth, toujours en Nouvelle-Écosse, la police demeurait en état d'alerte après que la Chambre de commerce eut reçu une lettre de menaces l'avertissant qu'une bombe pouvait exploser n'importe quand.

Des mesures de sécurité supplémentaires ont rapidement été prises dans d'autres assemblées législatives provinciales — Victoria, Toronto — et au parlement fédéral d'Ottawa, dans la foulée de l'attentat de Charlottetown.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 5
Le Québec et le Canada	6 et 7
Le Monde	8 et 9
Opinions	10 et 11

CAHIER B	
Week-end Magazine	1 et 2
Arts et spectacles	3 à 6
Votre agenda	7
Ce soir à la télé	8
Diversissements	8 et 9

CAHIER C	
Questions d'argent	1 à 14
Consommation	1
Bourses	4 à 6
Annonces classées	7 à 11
Décès	11 à 13

TABLOID SPORTS	
Réal Labbé	5
Statistiques	10 à 13

SERVICES	
Abonnements	686-3344
Publicité générale	686-3270
Annonces classées	647-3311
Rédaction	686-3394
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 20-04-95
5-3-6 et 4-4-3-9

BANCO

tirage du 20-04-95
2-4-8-11-12-17-24-28-32-37-39-41-
42-45-50-52-58-61-62-70

OKC Clinton se fait menaçant

Suite de la Une

turée à propos de l'identité des auteurs de l'attaque.

Tout en se gardant d'accuser qui que ce soit, il n'a pas exclu des représailles militaires s'il s'avérait qu'un État avait commandité l'attaque.

twik®

Collection Aridza Bros exclusive de Paris

La ratine chenille

Matière transcendée, effet fou, l'oeil s'accroche à la texture dans l'univers passionnant des jeunes designers de Paris chez Twik... Douce, veloutée c'est la ratine à poil long pour une robe bain-de-soleil, rose ou blanche 85.00, une minijupe rose gansée en contraste de blanc 70.00. Son tee-shirt coordonné 75.00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE MEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

BAS-SAINT-LAURENT

La Régie de la santé en crise

Trois hauts dirigeants quittent leurs postes

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — La crise à la Régie de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent a connu un rebondissement majeur, hier. M^{me} Aline Malenfant a démissionné à titre de membre et de présidente du conseil d'administration.

Un troisième départ d'un haut dirigeant en deux jours pour cet organisme régional qui vit des heures très difficiles depuis la contestation publique engagée par des directeurs généraux d'établissements du réseau régional. Il a été impossible de joindre Mme Malenfant pour obtenir ses commentaires.

Mercredi, le vice-président de la régie, Ghyslain Jean, en faisait autant lors de la réunion du conseil d'administration dénonçant ce qu'il a qualifié de « culture de magouillage, de suspicion et de trafic d'influence » de la part de directeurs généraux d'établissements qui ont finalement obtenu le départ du directeur général, Jean Miville.

L'ex-vice-président, M. Jean, s'en était pris comme trois autres membres du conseil d'administration à l'ingérence du ministère dans les prérogatives de la régie régionale. « La procédure utilisée par les établissements contestataires a toutes les caractéristiques d'une mutinerie. »

Le conseil d'administration a accepté à majorité le départ de son directeur général, Jean Miville, qui est en congé de ressourcement d'un an auquel s'ajoute une réaffectation comme conseiller-cadre à d'autres régies jusqu'à l'expiration de son contrat en 1998. Le comité administratif assumera la gestion de l'organisme jusqu'à la nomination

d'un directeur général par intérim.

Dans sa lettre, M. Miville a rappelé que son geste n'était pas dû à de la grandeur d'âme. « Je dois assumer ma part de responsabilité qui me revient sans plus. Que chacun en fasse autant. Mais surtout, il me serait difficile de poursuivre dans une voie où les intérêts de particuliers dicteraient

une conduite à suivre. »

Compte tenu de la situation, le conseil d'administration a décidé de reporter au 17 mai toute décision au sujet des compressions budgétaires qui se feront sur la base d'une consultation avec les établissements. La régie ne veut pas revenir à l'application des compressions par établissement au lieu des MRC.

Les sous-ministres à la Santé et des Services sociaux, Luc Malo et Maurice Boisvert, étaient aussi à Rimouski cette semaine pour faire le point.

Par voie de communiqué, les directeurs généraux des établissements qui ont remis en question la régie sur la place publique ont exprimé leur satisfaction à l'égard des dernières décisions prises par le conseil d'administration.

« Culture de magouillage, de suspicion et de trafic d'influence... »

Les sous-ministres de la Santé se sont rendus à Rimouski

La Basilique avant l'ex-Yougoslavie



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Les 830 militaires qui partiront dans une semaine pour une mission de paix en ex-Yougoslavie ont interrompu leurs fébriles préparatifs hier pour assister à une célébration religieuse à la Basilique de Québec. Ce départ signifie, pour plusieurs familles, six mois à se passer du conjoint, du père ou du frère. Malgré la douloureuse séparation, certains ont très hâte de partir. « Ça fait 19 ans que je m'entraîne et que j'attends ce moment », a raconté l'adjudant Richard. « J'espère être capable de mettre un sourire sur le visage d'au moins une personne vivant là-bas. C'est mon but ultime », a-t-il ajouté. Les cérémonies avant le départ des militaires vers l'ex-Yougoslavie seront complétées aujourd'hui par une visite du premier ministre Jean Chrétien, qui se rendra à Valcartier pour inspecter les troupes du groupement tactique. Ci-dessus, M^{me} Claude Lachance et bébé Samuel, 2 ans, surveillent leur mari et papa, Tony Dallaire, dont c'est le 2^e départ pour l'ex-Yougoslavie.

FORCES ARMÉES

Valcartier souhaite des contrats de trois ans

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — À ceux que la vie intéresse, l'état-major de la base de Valcartier souhaite qu'on propose dorénavant une première embauche de trois ans dans les forces militaires, puis des renouvellements de contrat d'une durée variable qui ne tiendraient plus compte de l'âge des individus ou du grade qu'ils occupent.

Ces offres de renouvellement de contrat seraient basées sur le rendement des individus, jusqu'à l'âge de 50 ou 55 ans, en fonction des besoins en ressources humaines.

Contenue dans le rapport sur le moral des militaires de la base de Valcartier, la suggestion, telle qu'elle est formulée, bouleverserait complètement le plan de carrière des militaires selon les vérifications effectuées par LE SOLEIL.

Ainsi, la durée des contrats de travail varie selon que le candidat soit simple soldat ou officier. Pour un simple soldat, signalait hier le capitaine Jocelyn Laroche, il existe un contrat d'emba-

che d'une durée de trois ans renouvelable pour une durée similaire. Après avoir passé six ans dans les forces, un soldat peut ensuite se faire offrir un contrat qui lui permettrait, au total, d'œuvrer pendant 20 années dans l'armée canadienne.

Pour un officier, c'est-à-dire un militaire possédant au moins le grade de second lieutenant, la première offre de service est d'une durée de neuf ans. Au terme de celle-ci, on peut alors lui proposer un plan de carrière qui le conduirait à 20 années de service.

Toute extension au-delà de 20 ans de service est l'objet de considérations particulières.

La terre tremble à Baie-Comeau

BAIE-COMEAU — Un léger tremblement de terre a été enregistré dans la région de Baie-Comeau pendant la nuit de mercredi à jeudi. La secousse, d'une magnitude de 3,4 sur l'échelle Richter, a été ressentie par des citoyens de Franquelin et de Pointe-Label. L'épicentre a été localisé à 34 kilomètres à l'est de Baie-Comeau, à une profondeur de 15 km sous le Saint-Laurent.

Une deuxième secousse a été enregistrée au même endroit vers 8 h le matin. Cette réplique était d'une magnitude 1,2 et n'a pu être ressentie. A.S.P.

Les Nord-Côtiers en ont long à dire

ANNIE ST-PIERRE
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Plus de 200 personnes venues d'un peu partout sur la Côte-Nord ont littéralement pris d'assaut, mercredi soir, l'assemblée de la Régie régionale de la santé qui rendait publiques les orientations budgétaires des établissements à la suite des compressions imposées par le ministère.

Certains avaient fait le trajet en autobus de Les Escoumins vers Baie-Comeau et d'autres s'étaient déplacés de Havre-Saint-Pierre (presque 500 kilomètres) pour assister aux délibérations du conseil d'administration. Le ton a monté à plusieurs reprises nécessitant l'intervention de la présidente, M^{me} Émérentienne Maltais, qui réclamait le calme.

Dès l'ouverture de l'assemblée, plusieurs groupes sont intervenus, faisant part de l'inquiétude

ressentie par les populations nord-côtiers à l'égard des fermetures de lits, coupures, fusions ou regroupements des établissements. Notamment, des représentants du centre d'accueil pour personnes âgées N.-A.-Labrie de Baie-Comeau ont réclamé

haut et fort au conseil d'administration de ne pas forcer la fusion de cet établissement avec le Centre hospitalier régional de Baie-Comeau.

HAUTE-CÔTE-NORD

Une centaine de résidents de Forestville, Les Escoumins et Bergeronnes s'étaient déplacés pour entendre les orientations de la régie quant aux effets qu'aura la répartition des compressions sur les trois établissements de santé de la Haute-Côte-Nord. Les membres du conseil d'administration n'étant pas prêts à rendre une décision le soir même, ils sont retournés bredouilles, ce qui n'a pas fait l'affaire de plusieurs. « Cela fait plus d'un an que la situation sème la discorde

dans notre région, la décision devait se prendre ce soir, on a joué avec ces gens-là », a lancé le maire de Bergeronnes, M. Jacques Gagnon.

HAVRE-SAINT-PIERRE

La représentante du syndicat des infirmières du Centre de santé de Havre-Saint-Pierre, Mme Jeannette Poirier, en avait gros sur le cœur quant au travail fait par la direction de la Régie régionale. « Nous demandons plus de transparence de la part de la régie, vous avez une ligne de conduite qui est de revenir en l'an 1940 et dites-le donc aux gens », a-t-elle dit, ajoutant qu'elle ne croit pas que les coupures épargneront la qualité des soins de santé.

L'ancien ministre péquiste, devenu directeur du CLSC de Forestville, M. Lucien Lessard, est aussi intervenu en demandant à la régie « de montrer l'exemple en indiquant au réseau de la santé quelle direction prendre face aux restrictions budgétaires ».

Malgré la tension qui se sentait dans la petite salle et même dans les corridors de l'édifice, le conseil d'administration a finalement adopté ses orientations budgétaires qui prévoient des coupures de 15 millions \$ en trois ans sur tout le réseau de santé de la Côte-Nord. Les mesures adoptées entraînent la fermeture d'une centaine de lits, uniquement aux centres hospitaliers régionaux de Sept-Îles et Baie-Comeau. Les compressions menacent une quarantaine d'emplois pour l'année 1995 et une centaine pour les trois prochaines années.

PROMOTION

Nos ressources naturelles

CAHIER SPÉCIAL D'INFORMATION

Ne manquez pas ce cahier spécial demain dans

LE SOLEIL

QUÉBEC



Un des 250 kiosques du Salon de la Femme.

LE SOLEIL, JEAN VALLIÈRES

Salon de la femme

Le Salon de la femme de Québec a pris son envol mercredi au Pavillon de la jeunesse et des congrès d'Expo-Québec. Le salon de cette année comprend 250 kiosques et est ouvert jusqu'à dimanche. Tous les jours, à 15h et à 21h, les visiteurs peuvent assister à des défilés de mode, et à 16h et 22h, à des spectacles d'artistes invités. Le public peut aussi rencontrer Michèle Richard, à son kiosque.

MATAPÉDIA

19e concours Aqua-Neige

Aqua-Neige, un concours d'adresse, débute aujourd'hui au centre de ski Val-d'Irène, dans la vallée de la Matapédia. Cette compétition consiste à traverser le lac Picalo, long de 55 mètres, en ski ou en planche à neige. Les activités débutent cet après-midi par une descente d'exercice pour les coureurs. La soirée sera ponctuée d'un spectacle pyrotechnique à 21h. Les compétitions individuelles débuteront à 9h30 samedi et dimanche. Dimanche, en milieu de journée, les spectateurs pourront assister au triathlon. Le spectacle de trampoline sur le lac et de vélo de montagne est généralement très apprécié du public. Le comédien Guillaume Lemay-Thivierge, vedette du téléroman Chambres en ville, participera aussi à la compétition. G.G.

LÉVIS

Encan de l'Hôtel-Dieu

La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis tiendra dimanche, son deuxième encan pour ramasser des fonds. Plus de 175 articles (téléviseur, articles de quincaillerie, cafetière, cabanon, articles de plein air, tableaux, bicyclette, ensemble patio) d'une valeur de 40 000\$ seront mis en vente. On espère générer des profits de 24 000\$, comme l'an dernier. L'encan se tiendra à l'aréna André-Lacroix. Le public pourra examiner la marchandise à compter de 10h et l'encan débutera à 13h. P.P.

SAINT-ROMUALD

Encore des soumissions

Saint-Romuald demandera, en fin de semaine, pour la deuxième fois, des soumissions pour le projet de rénovation et de construction de son hôtel de ville. En mars, la plus basse soumission présentée pour ce projet évalué au départ à près de 1,9 million\$ dépassait de plus de 200 000\$ les coûts initialement prévus. La mairesse Francine Dubé a indiqué, mardi soir, à la réunion du conseil que des modifications mineures avaient été apportées au projet, dont l'élimination de l'horloge dans le campanile, afin d'en réduire les coûts. « Nous conservons le même objectif de rentrer dans le budget qu'on s'est fixé », a-t-elle affirmé. L'ouverture des soumissions se fera le 8 mai et on prévoit que ces travaux devraient durer six mois. Ainsi, le nouvel hôtel de ville devrait être terminé d'ici la tenue des élections municipales. Quant à l'aménagement de la place de l'hôtel de ville, la plus basse soumission représente une économie de 100 000\$ par rapport aux prévisions. P.P.

LA MALBAIE

La route 138 élargie

La firme Claude Chagnon, de Saint-Hyacinthe, a entrepris cette semaine les travaux préparatoires à l'élargissement de la route 138, entre Clermont et La Malbaie. Le projet de près de 6 millions\$ touche une portion de 3 km de la 138. Les travaux devraient perturber considérablement la circulation au cours de l'été. Ils ne prendront fin qu'à l'automne. D.G.

LÉVIS

Excellence honorée

Lévis a décroché un certificat d'excellence de Collecte sélective Québec. Décerné dans le cadre de l'événement des Prix Phénix, le certificat confirme la performance du programme lévisien. « Ce certificat couronne trois années d'efforts et d'implication des citoyens de Lévis. M.S.P.

SILLERY



Le domaine Catarauqui rajeuni

Remise en beauté pour le domaine Catarauqui, à Sillery, dont les travaux de rénovation ont été inaugurés hier, en présence du député Michel Rivard, de Mme Andrée Garneau-Dorion, présidente de la Fondation Bagatelle, et de M. Yves Goudreau, directeur général. Les travaux, qui dureront jusqu'au mois d'août, sont évalués à 1,4 million\$ et s'étendront à l'ensemble du vaste domaine de 16 acres, incluant le bâtiment principal, les deux serres, l'écurie, le jardin d'hiver, etc. V.C.

LAC-SAINT-JEAN

Abus sexuels

Une mère de famille de Saint-Eugène, au Lac-Saint-Jean, subira son procès le 27 septembre prochain pour répondre à 125 chefs d'accusation à caractère sexuel. Les actes qui lui sont reprochés auraient été commis au cours des 12 dernières années aux dépens de sa propre fille actuellement âgée de 16 ans et demi. Le conjoint de l'accusée doit également subir son enquête préliminaire pour la même affaire. Les abus sexuels auraient commencé alors que l'enfant n'était âgée que de cinq ans. (PC)

LA MALBAIE

Croisière bénéfice

Invitation de la fondation du CLSC de Charlevoix, qui organise une croisière bénéfice, le 8 juillet, à bord du Famille-Dufour II, un catamaran actuellement en construction à l'Île-aux-Coudres. Il en coûtera 55\$ (taxes et service inclus) par personne pour participer à la croisière sur le Saguenay qui sera suivie d'un dîner à l'hôtel Tadoussac. Il s'agit de la principale activité de financement de la Fondation. L'automne dernier, une croisière aux baleines avait permis d'amasser 4000\$. Pour des renseignements, il faut composer le (418) 665-6413. D.G.

LÉVIS

Exposition à la Maison Alphonse-Desjardins de Lévis, qui présente jusqu'au 25 juin, une rétrospective des oeuvres des artistes de l'Atelier Le fil d'Ariane. Il s'agit d'une exposition de broderies d'art, réalisées par des artistes adultes handicapés intellectuels de l'Atelier. On peut aussi y admirer une murale racontant l'histoire du fondateur des caisses populaires telle que les artistes l'ont perçue lors d'une visite en août 1994. Ce regroupement de 12 oeuvres est le résultat de plusieurs mois de travail. L'entrée à la Maison Alphonse-Desjardins est gratuite. On peut s'y rendre du lundi au vendredi de 10h à midi et de 13 à 16h30, et les samedi et dimanche de midi à 17h. P.P.

CHANDLER

Trop de prestations

Entre le 1er avril 1994 et le 31 mars, le ministère du Développement des ressources humaines du Canada a versé 5,5 millions\$ en trop à 1996 prestataires du régime d'assurance-chômage, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. En plus du remboursement des trop-payés imposés à tous les prestataires, 624 personnes ont dû verser des pénalités totalisant 474 662\$. Dix poursuites ont été intentées. Au total, 8197 enquêtes ont été effectuées dans le réseau Gaspésie. La moyenne mensuelle des prestataires s'élevait à 18 613, pour la péninsule et les îles. H.M.

CÉGEP DE THETFORD MINES

Un choix entre trois fédérations pour les profs

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — La question qui sera soumise aux 240 membres du Syndicat des professeurs du Collège de la région de l'Amiante lors du référendum des 25 et 26 avril offrira finalement un choix entre trois fédérations syndicales, à savoir la CSN, auquel le syndicat est affilié depuis sa fondation en 1969, la CEQ et la Fédération autonome du collégial (FAC).

Les enseignants se sont prononcés mercredi soir à 82% en faveur de cette formulation alors que 10% seulement favorisaient la question « Désirez-vous vous désaffilier de la CSN? » et que 8% se sont abstenus de faire valoir leur opinion.

La question référendaire comportera donc deux volets. Si aucune des trois fédérations ne remporte la majorité simple au premier tour, celle ayant reçu le moins de votes sera éliminée et les membres devront se prononcer à savoir sur laquelle des deux restantes se porte leur choix.

Le libellé de la question référendaire qui a été retenu est celui proposé par les enseignants pro-

CSN. Leur porte-parole, Thérèse Nadeau, refuse cependant de considérer le vote de mercredi comme un indicatif de ce qui attend les enseignants lors du référendum de la semaine prochaine. « Je suis satisfaite que l'on ait privilégié cette formulation mais de nombreux enseignants qui désirent se désaffilier de la CSN ont aussi voté en faveur de cette option qui offre un choix libre entre les trois centrales alors que l'autre mettait au départ dans un même groupe les partisans de la CEQ et de la FAC », a-t-elle expliqué.

Chaud partisan de la question qui proposait une désaffiliation de la CSN, le responsable de la campagne référendaire d'affiliation syndicale, l'enseignant Laurent Landry, a fait contre mauvaise fortune bon coeur en admettant que la formulation adoptée semblait faire l'affaire de la grande majorité de ses confrères même s'il aurait personnellement préféré la première question, à laquelle un « oui » aurait davantage signifié un vote de non-confiance envers la centrale présidée par Gerald Larose.

La prochaine étape pour les enseignants sera donc le référendum et Laurent Landry dit souhaiter que, quel qu'en soit le résultat, les syndiqués demeurent unis afin que l'affaire ne dégénère pas en conflit personnel.

La CSN déçue par la gestion des soins de santé

BRIGITTE BRETON

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Conseil central des syndicats nationaux de la région de Québec (CSN) déplore que les soins de santé soient gérés de façon statistique et non en fonction des besoins des citoyens.

Le conseil central a réagi hier au plan présenté la semaine dernière par les régies régionales de la santé de Québec et de Chaudière-Appalaches. Un plan qui prévoit des compressions de près de 120 millions\$ d'ici 1998, l'abolition de 2000 postes, 600 lits de courte durée de moins d'ici trois ans (l'équivalent d'un hôpital), 120 places de moins d'ici trois ans dans les centres d'accueil pour jeunes et la perte de 900 lits au Centre hospitalier Robert-Giffard d'ici 2005.

Le président du conseil central, M. Michel Lessard, juge les compressions dramatiques pour la

région de Québec. D'autant plus, selon l'organisation syndicale, qu'elles se font sur le dos de la population et des salariés, en ne tenant compte que des économies à réaliser.

« Si le nombre de lits par 1000 habitants est plus élevé dans la région de Québec qu'ailleurs, comment se fait-il que ça déborde de partout, que les urgences soient engorgées et qu'il y ait une liste d'attente pour certaines interventions », demande Guy Renaud, responsable régional de la Fédération des affaires sociales.

Le conseil central de la CSN désapprouve la forme de consultation préconisée par la régie régionale de Québec qui tiendra ses audiences le 23 mai. « Une véritable consultation devrait viser à trouver les moyens de mieux répondre aux besoins en évolution de la population et non un exercice consistant à appliquer des compressions. L'exercice est dirigé et la conclusion connue. On demande à la population si elle veut qu'on lui coupe le bras droit ou gauche », résume Michel Lessard.



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

L'Office du tourisme de la CUQ a complètement repensé ses publications touristiques pour alléger ses envois et surtout mieux les cibler. Ici Nathalie Desbiens répond aux questions de touristes japonais au kiosque de la rue d'Auteuil à Québec.

QUÉBEC

Nouvelles brochures pour attirer les touristes

ROBERT FLEURY

Le Soleil

■ QUÉBEC — L'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec dispose d'un nouveau matériel pour attirer les visiteurs dans la capitale.

Il s'agit de brochures repensées et allégées ainsi qu'un enregistrement vidéo très charmeur d'environ dix minutes portant de Québec que de la Jacques-Cartier ou de la Côte-de-Beaupré, le tout dans des pochettes attrayantes et originales.

Ainsi 500 d'entre elles sont destinées aux 250 journalistes et rédacteurs spécialisés qui visitent Québec pour quelques jours à chaque année, leurs frais de transport étant généralement assumés par Tourisme Québec ou Canada.

Les restaurateurs et hôteliers participent à cet effort promotionnel en offrant repas ou hébergement à rabais sinon gratuitement, une participation locale évaluée à 125 000\$ à raison de 500\$ en moyenne par séjour.

« Un reportage comme nous avons obtenu dans le National Geographic Traveler vaut plus de 1 million\$ en valeur publicitaire », observe le directeur de l'Office, Pierre Labrie.

Le plus étonnant, c'est que les articles les plus retentissants ne coûtent rien à l'Office bien souvent. Ce fut le cas pour l'équipe du National Geographic Traveller qui a visité Québec à ses frais.

Exceptionnellement cette année, le Ski Club international a réuni 240 journalistes et 150 jour-

nalistes de l'Association internationale de la presse sportive seront à Québec la semaine prochaine, une manne inespérée pour la capitale.

« Nous avons dû réduire la taille de nos publications compte tenu du coût du papier lequel a augmenté de 40%. Nous avons mieux ciblé la clientèle visée. Cela nous permet des économies d'expédition et d'impression », explique le directeur de l'Office, M. Pierre Labrie. Un budget de 600 000\$ a été consacré à cette production à laquelle a été associée l'agence BCP.

Ainsi, le principal outil promotionnel, le Guide touristique, compte 130 pages. Il en est à sa 12e année de diffusion.

Il est distribué à 540 000 exemplaires sur demande seulement dans les bureaux touristiques et auprès des participants de l'industrie. Ce sont des petites brochures portant entre autres sur l'hébergement qui seront expédiées préalablement.

Plusieurs photos sont signées par le photographe Luc-Antoine Couturier dont une affiche représentant une vue inédite d'un coucher de soleil sur le Château Frontenac à partir de la Citadelle et de la rue Saint-Denis.

« Nous voulons utiliser le guide pour retenir les visiteurs sur place plus longtemps », explique M. Labrie. Un matériel plus spécialisé est acheminé aux décideurs pour la tenue de congrès ou de voyages récompense-motivation en collaboration avec la Société des congrès et six grands hôtels de Québec et Sainte-Foy capables d'accueillir des congressistes.

Quatre millions de touristes visitent Québec et sa région à chaque année.

Haute-ville à vendre

O n n'avait pas vu une telle mobilisation de citoyens en colère depuis l'affaire de l'îlot St. Patrick. Et on sait que le gâchis architectural et financier de l'îlot St. Patrick fut, avec le dossier pourri de la Grande Place, à l'origine de la chute du Progrès civique et de la victoire du maire Jean-Paul L'Allier et du Raspop.

Après les commerçants de l'avenue Cartier, ce sont maintenant les résidents, propriétaires de maisons et de condos du quartier Montcalm, qui, parfaitement écoeurés par leur dernier compte de taxes, montent aux barricades.

La réunion du conseil municipal de lundi prochain sera pleine de bruit et de fureur. Le ras-le-bol des contribuables de la haute-ville a atteint un niveau d'exaspération jamais vu dans l'histoire contemporaine de Québec.

Pendant que l'administration L'Allier fait des rêves de grandeur pour la capitale et que le beau Jean-Paul travaille à temps plein pour le référendum de son ami Jacques, tout un quartier agonise.

C'est la classe moyenne, qui, pressée comme un citron et tondue comme un mouton, crie, sous la torture: «Trop, c'est trop; assez, c'est assez.» C'est elle, la classe moyenne locale, qui peuple

densément la haute-ville, de Saint-Coeur-de-Marie et Notre-Dame-du-Chemin jusqu'à Saint-Sacrement. On lui a fait payer la restauration du faubourg Saint-Jean-Baptiste et la revitalisation avortée de Saint-Roch. On lui a fait jouer le rôle de la vache à lait trop longtemps. Aujourd'hui, elle dit «non», la classe moyenne. Et elle demande des comptes à ses administrateurs publics.



Louis-Guy Lemieux

vente de feu. Dans un tout petit quadrilatère, j'ai compté 20 pancartes «à vendre» et autant «à louer». Pareil, partout, au nord et au sud de René-Lévesque, de Turnbull à Holland.

Que se passe-t-il dans ce quartier du centre-ville dont on vante partout, avec raison, la qualité de vie, le caractère de villégiature permanente, de campagne en ville, à deux pas des Plaines romantiques et du fleuve?

TAXES, TAXES, TAXES

Il se passe que les gens qui administrent cette ville pas comme les autres habitent ailleurs pour des raisons d'économie sur leur compte de taxes. Quand on habite Sainte-Pétronille, on n'habite pas la haute-ville. Quand on habite Sillery, on ne peut comprendre les angoisses d'un contribuable moyen de Québec.

Savent-ils que les commerçants de la rue Cartier ont vu leur chiffre d'affaires baisser en gros de 20% en un an ou deux? Et pourtant, la rue Cartier est le modèle envié des rues commerçantes du centre-ville...

LA FUITE EN ÉGYPTÉ

Mardi soir, les citoyens en colère s'étaient réunis aux Loisirs Montcalm pour planifier la guerre à finir qu'ils ont entreprise contre l'administration L'Allier. La bataille sera musclée si l'on se fie aux propos entendus. Ils sont déjà forts d'une pétition de 2000 noms et ce n'est qu'un début.

C'est mon quartier et, en me rendant à pied à la réunion, je me suis mis à compter les maisons, les appartements-condos à vendre et les logements à louer. C'est fou. C'est dramatique. C'est l'exode massif. C'est la fuite en Égypte. C'est une

ENFANTS MALTRAITÉS

La série noire continue

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

■ QUÉBEC — La série noire d'enfants maltraités ou agressés sexuellement dans leur milieu familial s'est poursuivie, hier, avec la comparution d'un Lévisien de 47 ans faisant face à 20 accusations relatives à diverses infractions présumées commises sur ses deux filles, entre 1981 et 1992.

Les crimes auraient été commis à divers endroits, principalement à Lévis mais aussi à Clermont, Deschambault, Beauport, Saint-Fidèle et Sainte-Anne-Beaupré. Les plaignantes sont aujourd'hui âgées de 21 et 17 ans.

La dénonciation comporte plusieurs chefs de voies de fait, de contacts sexuels et d'agressions sexuelles. D'autres présumées infractions consisteraient en des attentats à la pudeur et en de la grossière indécence, des appellations maintenant modifiées dans le Code criminel.

L'avocat du prévenu, Me Éric Beaujéjour, a opté pour un procès devant

juges et jury. De son côté, le procureur de la Couronne, Me Jean-Robert Nadeau, n'avait pas d'objection à ce qu'il recouvre sa liberté provisoire, mais moyennant certaines conditions à respecter.

Ainsi, le juge Hubert Couture a exigé un engagement personnel de 2000 \$. De plus, le quadragénaire devra demeurer à son domicile de Lévis et se présenter tous les 15 jours à la sûreté municipale. Évidemment, il lui a été interdit de communiquer de quelque façon que ce soit avec ses deux filles.

La communication de la preuve aura lieu le 3 mai.

CONTACTS SEXUELS

Le prof Chabot reconnu coupable

RICHARD HÉNAULT

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le professeur d'éducation manuelle Denis Chabot a été reconnu coupable, hier, d'avoir eu des contacts sexuels avec quatre de ses élèves âgées de 13 et 15 ans.

Les événements se sont produits en septembre et octobre, dans l'école secondaire de Charlesbourg où enseignait le professeur de 56 ans. Le cours qu'il dispensait avait pour but de familiariser les élèves avec les travaux manuels.

La preuve a démontré que Chabot avait l'habitude de toucher ses élèves, cette façon de faire ayant été recommandée aux enseignants. Mais là où ça n'allait plus, observe le juge Jean-Paul Decoste, c'est lorsque «la main descendait trop bas».

Une des jeunes victimes a relaté qu'à quatre ou cinq reprises, son professeur lui avait «pogné les fesses». Une autre, à laquelle ce n'est arrivé qu'une fois, lui a alors dit: «Chabot, vas-tu me lâcher, stie!» Elle a ajouté: «Quand il m'a pincée, j'ai sorti de la classe, j'étais en tabarnac!»

Une troisième a raconté que Chabot lui caressait le dos et continuait sur les fesses, ou bien il lui en tapait une ou la lui «pognait». D'autres élèves appelées à témoigner ont indiqué au juge qu'elles avaient assisté à ces gestes sans en avoir elles-mêmes été victimes et ce, dans un autre groupe auquel Chabot enseignait.

Une élève qui le trouvait «collant» considérait déplacé que Chabot «regarde dans le gilet» d'une copine. «On riait de lui parce qu'on le traitait de gros cochon», a-t-elle déclaré.

Une des victimes a ajouté qu'en plus de lui caresser les fesses, son professeur lui avait effleuré les seins à deux reprises du revers de la main. Elle a ensuite séché les cours jusqu'à ce qu'il y ait un changement de professeur.

Dans sa défense, l'enseignant allé-

guait être victime d'un complot ourdi par des élèves peu crédibles voulant se venger d'un professeur qui, à l'occasion, se devait de faire preuve de sévérité. Certaines des victimes avaient d'ailleurs déjà été punies, voire expulsées de la classe.

UN HOMME AFFABLE

L'épouse, la fille et le fils de l'accusé l'ont pour leur part décrit comme un homme affable. Selon eux, toucher quelqu'un lui vient de son caractère chaleureux.

Le juge Decoste a constaté que les victimes semblent détester leur professeur et cela, à ses yeux, n'a rien d'étonnant. Le fait qu'elles en aient parlé entre elles avant de le dénoncer au directeur de l'école ne lui est pas non plus apparu anormal. Les témoignages d'autres élèves sur des faits similaires ont rendu incontestable la version des victimes, estime le juge, et écartent toute possibilité qu'il puisse s'agir d'un complot.

«Les agissements, a-t-il dit, se sont produits trop souvent, sont allés trop loin et, surtout, trop bas». Quant à l'absence d'une conduite répréhensible devant sa propre famille, ajoute le magistrat, elle n'écarte pas la possibilité de toucher sexuellement ses élèves.

Au sujet des dénégations totales de Chabot, le juge Decoste conclut: «On comprend que, devant la communauté, il ne puisse pas admettre avoir commis ces gestes. Il ne peut surtout pas les confesser devant sa famille imminente.»

Les parties doivent se retrouver ce matin pour déterminer la sentence de l'enseignant.



L'explosion est survenue à l'arrière de la maison.

Le feu détruit une maison à Beauport

«J'ai entendu une explosion...»

CATY BÉRUBÉ

Le Soleil

■ BEAUPORT — Un incendie, qui n'a fait aucun blessé, a lourdement endommagé une résidence située sur la rue Guillot à Beauport hier après-midi.

Selon des témoins, l'incendie aurait éclaté après qu'une explosion ait eu lieu dans le cabanon jouxtant la résidence. «J'étais assis sur ma galerie et je prenais un bain de soleil lorsque j'ai entendu une explosion. J'ai vu les vitres du cabanon voler en éclats. Un homme est sorti en criant «Au feu!».

C'est alors que j'ai appelé le 9-1-1», a raconté M. Paul-André Garneau, un voisin de la résidence incendiée.

Les pompiers de Québec ont reçu l'appel à 14 h 44. Lorsqu'ils sont arrivés, une fumée noire se dégageait de l'avant de la maison, alors que des flammes sortaient de l'arrière.

L'enquêteur présent sur les lieux, M. André Savard, a expliqué qu'il faudrait attendre d'interroger les locataires de la maison, qui demeuraient absents, avant d'en savoir plus sur les causes du sinistre.

Arrivé sur les lieux alors que les pompiers avaient contrôlé l'incendie, le propriétaire de la résidence semblait consterné. «Je suis découragé. J'avais fait plusieurs rénovations dans cette maison il y a quelques années», a déclaré, accompagné de quelques jurons, M. Robert Bernard, le propriétaire. Il avait des assurances pour sa résidence, qui est évaluée à 150 000 \$.

EN BREF

CHUTE-AUX-OUTARDES

La SQ ferme une maison de jeux

Une quinzaine de policiers de la Sûreté du Québec ont perquisitionné, mercredi soir, le bar Alouette de Chute-aux-Outarades, près de Baie-Comeau, et procédé à l'arrestation de neuf individus soupçonnés de s'être tenus dans une maison de jeux illicite. Les policiers affirment que les propriétaires de l'établissement hôtelier exploitaient une table de «blackjack», avec un système de croupier et jetons. De plus, les agents de Baie-Comeau et de Forestville ont saisi deux appareils vidéo et une somme de 1200 \$ en argent. Des accusations seront portées au cours des prochains jours. L'intervention de la SQ fait partie d'une opération provinciale visant le démantèlement des jeux illégaux. A.S.P.

LÉVIS

Un seul traversier

Les usagers de la traverse Lévis-Québec devront se contenter d'un seul traversier pour au moins une semaine de plus. Le Radisson qui devait s'ajouter hier au Lomer-Gouin n'est pas prêt. Les réparations à la transmission du bateau sont plus longues que prévu. La Société des traversiers du Québec ne peut dire précisément quand le Radisson pourra transporter des passagers et des véhicules entre les deux rives. Elle assure toutefois que tous

les efforts sont faits pour compléter la réparation le plus tôt possible. Jusqu'à l'arrivée du Radisson, les traversées continueront de se faire aux 40 minutes aux heures de pointe. Quant au Alphonse-Desjardins, dont on a dû changer un des moteurs, il sera remis en service à la fin de mai. Il remplacera alors le Radisson. P.P.

SAINT-GEORGES

Incendie suspect

Un incendie suspect a causé pour 200 000 \$ de dommages dans une bâtisse située à proximité du Centre de ski de Saint-Georges qui abritait de l'équipement et les canons à neige. Le feu a été signalé vers 1 h 15 dans la nuit de mercredi. Les 18 pompiers du service d'incendie ont mis 20 minutes à le contrôler. L.D.

SAINT-JOSEPH

Deux ans à l'ombre

Jean-Yves Racine, 50 ans, de Saint-Cyprien, a été condamné à purger deux ans de pénitencier après avoir reconnu sa culpabilité devant le juge Roch Lefrançois, hier, au palais de justice de Saint-Joseph. L'individu, qui exploitait un laboratoire d'huile de marijuana dans le rang Sainte-Marie, à Saint-Cyprien, pour une organisation de trafiquants de la région de Montréal, a été arrêté le 6 avril par l'escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec à Saint-Joseph de Beauce. L.D.

RADIOMÉDIA

Les Expos veulent aller en appel

CLAUDE VAILLANCOURT

Le Soleil

QUÉBEC — Les Expos considèrent toujours comme valide et en vigueur le contrat qu'ils avaient conclu avec le réseau radiophonique Télémedia, établissant la priorité de leur organisation pour la diffusion de chacun des matches de l'équipe durant la saison 1995.

Ils annoncent donc leur intention de porter en appel la décision du juge Ivan St-Julien de donner préférence à la diffusion des parties de hockey des Nordiques.

Le litige, on se rappelle, vient du fait que l'organisation québécoise de hockey avait signé une entente de radiodiffusion avec le réseau Radio Mutuel.

Par suite de la fusion de Radio Mutuel et de Télémedia, un vilain conflit d'horaire s'est créé, les Nordiques que les Expos plaident la priorité de leur entente respective.

Le juge St-Julien a statué que le nouveau réseau devait diffuser tous les matches des Nordiques d'ici la fin du contrat liant les parties en 1999, y compris à sa station montréalaise CKAC, sous peine d'outrage au tribunal.

Télémedia Communications, copropriétaire de Radiomédia, possède 8% des parts des Expos.

Les procureurs des Expos soutiennent que la cour n'a pas invalidé leur contrat et ne s'est pas prononcée sur la priorité de diffusion.

LE QUÉBEC LE CANADA

L'ivresse au volant durement punie

Suspension du permis dès la première infraction

GUY BENJAMIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Même si le Québec a connu l'an dernier son meilleur bilan routier depuis 1958, les nouveaux conducteurs et les automobilistes qui mêlent conduite et alcool auront la vie encore plus dure.

L'an dernier, 824 personnes ont perdu la vie sur les routes du Québec, comparé à 982 en 1993. Le nombre des blessés graves, c'est-à-dire les gens qui ont dû être hospitalisés, a connu une baisse de 7,5 %, passant de 6517 en 1993 à 6028 l'an dernier. Si on ajoute à ces chiffres les blessés légers, on peut parler de 49 509 victimes de la route l'an dernier, une baisse de 2,5 %

sur l'année précédente. C'est la troisième année consécutive que le Québec enregistre moins de 1000 morts sur les routes, et le gouvernement veut que le mouvement à la baisse s'accroisse encore plus.

Pour cette raison, le ministre des Transports, M. Jacques Léonard, proposera une politique de sécurité dans les transports, dont l'objectif est l'amélioration du bilan routier de 25 % d'ici l'an 2000.

En chiffres, cela signifie que le nombre de décès devrait se situer sous la barre des 750, et le nombre des blessés graves à moins de 5000. En dollars, une telle amélioration du bilan routier se traduirait par une économie de 1,8 milliard \$ en dommages matériels, indemnisation des victimes et production perdue, dont 370 millions \$ pour les frais d'indemnisation des victimes.

PERMIS SUSPENDU

Selon les statistiques, l'alcool est associé à 45 % des décès et à 28 % des blessés graves sur la route. Une suspension immédiate du permis de conduire pendant trois mois pour tout conducteur dont l'alcoolémie est de .08 ou plus, est une modification à la loi que le ministre des Transports proposera à l'Assemblée nationale sous peu.

Le ministre veut ainsi remédier au problème des délais avant l'imposition d'une sanction. Actuellement, dans 50 % des cas, il s'écoule six mois entre l'offense et la sanction. Cette mesure, selon le ministre Léonard, est en vigueur dans 34 États américains et au Manitoba.

La loi sera resserrée aussi pour les personnes ayant déjà été condamnées deux fois pour conduite avec les facultés affaiblies. Les récidivistes devront

fournir une preuve de sobriété ou installer sur leur voiture un système antidémarrage relié à un alcootest. La voiture ne démarre pas si le conducteur a un taux d'alcool dans le sang dépassant .08. Selon le ministre Léonard, 18 États américains et l'Alberta ont adopté avec succès cette mesure.

Selon les statistiques, trois personnes sur quatre prennent le volant même si leur permis est suspendu. Pour mettre fin au manège, le ministre des Transports proposera rien de moins que la saisie de la voiture pour 30 jours lorsqu'un conducteur sera pris au volant avec un permis révoqué.

Les automobilistes n'auront plus le choix et devront payer leurs amendes. Avec la nouvelle loi, un policier pourra immédiatement retirer le permis d'un automobiliste qui n'aura pas payé ses amendes.

JEUNES CONDUCTEURS

Les jeunes désireux d'obtenir un permis de conduire devront montrer patte blanche pendant trois ans en vertu de la nouvelle loi qui devrait entrer en vigueur à l'automne. La durée du permis d'apprenti conducteur passera de trois à 12 mois a annoncé le ministre. Ce sera donc 12 mois de conduite toujours accompagné d'un détenteur d'un permis, puis un permis probatoire de 24 mois assorti non plus de 10 points de démerite, mais de seulement quatre. Pendant les trois ans, ce sera tolérance zéro concernant l'alcool au volant. Le ministre Léonard a annoncé ces mesures en insistant sur le fait que la route constitue la première cause de décès chez les jeunes de moins de 25 ans, même si l'an dernier, les jeunes ont amélioré leur bilan avec une baisse de 10 % du nombre de décès, 107, chez les 15-19 ans.

Cinq plaintes contre des publicités sur l'automobile

«Tasse-toi mon oncle» de Volkswagen vivement critiquée

■ QUÉBEC — Les publicités dans lesquelles figurent des voitures sont depuis un an l'objet de surveillance de la part d'un comité, qui a déjà déposé cinq plaintes au conseil des normes de la publicité.

La plus récente plainte concerne la publicité de la Golf 1995 de Volkswagen, avec le slogan «Tasse-toi mon oncle». Le comité, formé d'un représentant du CAA-Québec et de quatre employés de la Société de l'assurance automobile du Québec, considère que la publicité de la Golf valorise le non-respect des usagers de la route. La plainte a été déposée le 29 mars et une réponse se fait toujours attendre.

Le comité formé en avril 1994 ne surveille pas seulement les publicités des fabricants d'automobile. Des pubs des restaurants McDonald et de la Société de transports de la Communauté ur-

baine de Montréal ont aussi fait l'objet de plaintes. Dans le cas des McDonald, il s'agit de la publicité qui montre le frère et la soeur qui s'agitent à l'arrière de la voiture. Pour avoir la paix, les parents finissent par les calmer en achetant de quoi manger chez McDo. De toute évidence, les deux jeunes ne portent pas la ceinture de sécurité.

La publicité de la STCUM montre une pratique imprudente, selon le comité. La voiture est embourbée dans la neige, la dame est au volant, et fait des manoeuvres avant et arrière pour sortir de cette fâcheuse position. Le mari est à l'arrière de la voiture et pousse lors des manoeuvres avant, mais reste là lors des manoeuvres à reculons.

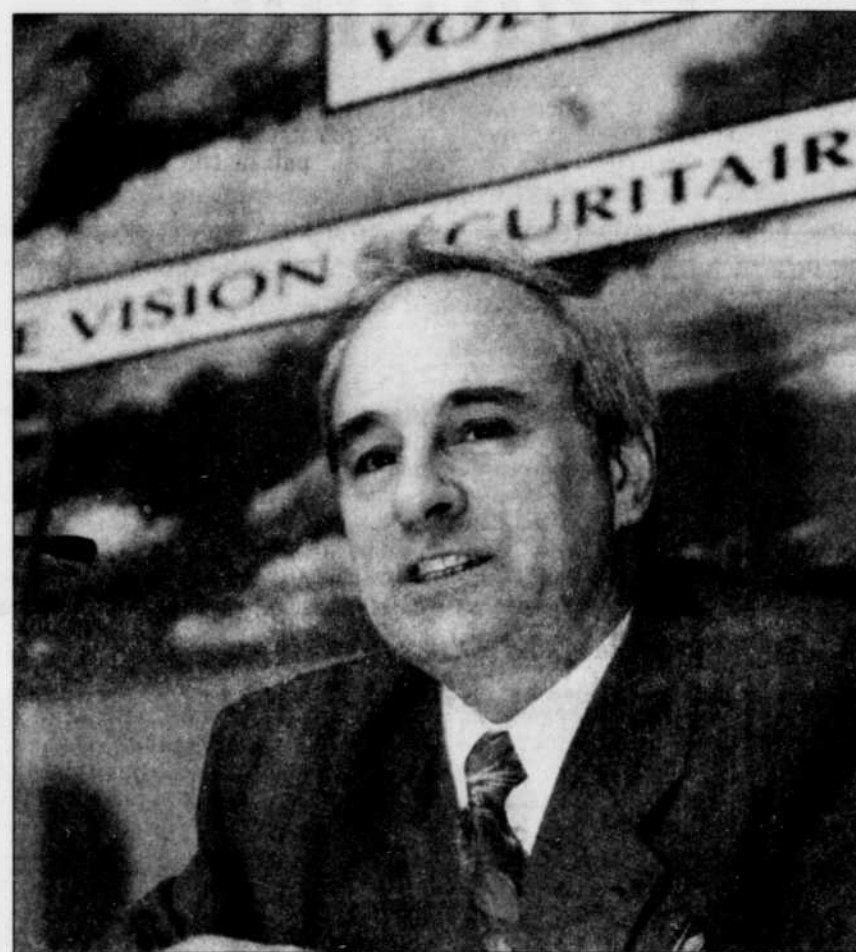
Si la voiture sortait de sa fâcheuse position, l'homme risquerait d'être happé. Pendant ce temps, les autobus circulent sans problème. La comité attend toujours la réaction de la STCUM et de McDonald.

Les plaintes au conseil des normes de la publicité donnent souvent des ré-

sultats positifs. L'annonce de la Pontiac Grand AM dans laquelle une jeune femme en retard roule vite, démarre en trombe, fait crisser les pneus et effectue des dépassements dangereux a été modifiée par General Motors. Ce fabricant a aussi retiré sa publicité de la Géo Métro dans laquelle l'aspirant conducteur, au volant d'une voiture d'une école de conduite, donne la frousse à son professeur en effectuant des manoeuvres dangereuses, en reculant à vive allure tout en renversant volontairement tous les cônes qui délimitent le tracé qu'il devait suivre.

Le fabricant de pneus BF Goodrich a accepté de modifier un de ses messages montrant des manoeuvres dangereuses et des crissements de pneus.

Le comité n'a pas obtenu gain de cause contre Chrysler au sujet de la publicité de la Eagle Talon TSI qui roule tellement vite que les feux de circulation explosent. Chrysler a écrit une longue lettre pour se justifier et le conseil des normes de la publicité a jugé cette pub sans problème. G.B.



Malgré l'amélioration du bilan routier, le ministre des Transports, Jacques Léonard, présentera une politique de sécurité dans les transports visant à réduire de 25 % d'ici l'an 2000 le nombre de décès et de blessés graves sur les routes.

CONGRÈS DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS

Projet de fusion entre l'UMQ et l'UMRCQ

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ MONTRÉAL — Les deux unions représentant la totalité du monde municipal, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) font front commun dans le dossier de la décentralisation et envisagent même une fusion en un seul organisme.

Le président sortant de l'UMQ Ulric Blackburn a pris la presse par surprise, hier matin, en annonçant que l'UMQ proposera, demain, à ses membres en congrès, l'attribution immédiate d'un mandat à un consultant, à frais partagés entre les deux unions municipales, pour la production d'un rapport sur l'organisation interne, le financement et la structure décisionnelle d'un futur organisme unifié de représentation politique et de services aux membres.

Par ailleurs, l'UMQ proposera, demain encore, la mise sur pied immédiate d'un comité de coordination, composé des présidents et des vice-présidents des deux unions pour traiter le dossier de la décentralisation.

Rejointe alors qu'elle se rendait aux funérailles de l'épouse du ministre des Affaires municipales, la présidente de l'UMRCQ Jacinthe B. Simard, mairesse de Baie-Saint-Paul, a expliqué qu'elle avait reçu le mandat pour faire front commun avec l'UMQ dans le dossier de la décentralisation et qu'elle était «ouverte à une discussion sur la fusion».

Mme Simard rappelle que l'UMRCQ, autrefois l'Union des conseils de com-

té, a vu le jour 25 ans après l'UMQ afin de représenter les petites municipalités qui souvent ont des intérêts différents de ceux des grosses villes. Mais aussi, parfois, complémentaires. À ce stade-ci de l'évolution des municipalités il n'est pas mauvais, croit-elle, d'ouvrir la discussion sur l'opportunité d'une fusion.

Malgré, donc, les divergences nombreuses qui ont souvent déchiré le monde municipal, on semble bien mesurer la gravité de la situation et la nécessité de présenter une force importante face au gouvernement qui tentera encore de retenir des responsabilités aux municipalités.

Le président de l'UMQ ne veut pas trop s'avancer sur les chances de succès de sa tentative de fusion, mais il semble optimiste. Toutefois la fusion n'est pas dans le sac. Un premier accrochage est déjà survenu. C'est que l'UMQ n'avait pas prévu, hier, en matinée l'UMRCQ qu'elle devrait assumer la moitié du coût d'une étude sur la fusion.

Mais une fusion pourrait signifier des économies d'administration appréciables si on pense que le budget de l'UMQ est de trois millions \$.



La mairesse de Saint-Romuald se dit prête à prendre la présidence de l'UMQ.

Francine Dubé convoite la présidence

MONTRÉAL — En se portant candidate à la présidence de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Mme Francine Dubé, mairesse de Saint-Romuald, bouleverse passablement les traditions de cet organisme de 75 ans.

Même si ce n'est pas un précédent le fait de déclencher des élections constitue une chose rare étant donné qu'habituellement c'est le premier vice-président qui est choisi pour occuper ce poste. Cette année, cet honneur devrait échoir au maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt. C'est un homme connu dans le milieu mais l'enquête sur l'administration de Laval commandée par le ministre des Affaires municipales, M. Guy Chevrette, pourrait favoriser Mme Dubé. Et, précédent drôlement important, si elle était élue, ce soir, Mme Dubé serait la première femme à accéder à la présidence de l'UMQ. Mais elle est prête et dit avoir beaucoup d'appuis parmi les 38 maires qui ont droit de vote dont le maire de Québec Jean-Paul L'Allier. B.R.

Chevrette annonce ses couleurs

Les villes ont jusqu'en juin pour amorcer la décentralisation

■ MONTRÉAL — Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Chevrette, veut des propositions de décentralisation en juin. Sinon il en déposera lui-même aux organismes représentant les municipalités.

Même absent, M. Chevrette a su imprimer sa marque, hier, à l'ouverture du congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Il a d'abord affirmé fermement qu'il n'est pas question de changements importants à la fiscalité municipale sans de nouvelles responsabilités. Par exemple, il ne saurait être question d'autoriser les municipalités à piger dans la taxe de vente si elles ne prennent pas de responsabilités correspondantes aux sommes dégagées.

Le ministre des Richesses naturelles François Gendron a lu un texte dense de 14 pages représentant la pensée de M. Chevrette.

M. Chevrette, par la voix de M. Gendron, a par ailleurs semblé se méfier de la capacité de collaboration des deux unions: «Nous pourrions progresser d'autant plus sur la voie du partenariat, de la décentralisation et de la responsabilisation que les deux unions qui représentent le monde municipal sauront faire preuve, entre elles, d'une réelle volonté de concertation, qu'elles sauront miser sur le dialogue plutôt que sur la confrontation».

C'est qu'il semble que les discussions, à la Table Québec-municipalités (TQM) entre autres, n'aient pas tou-

jours baigné dans l'huile entre les deux unions.

Pour le reste, le discours de M. Chevrette se voulait un bilan et un état des dossiers. Ainsi il a annoncé la création d'un comité pour étudier les moyens à donner à Montréal pour qu'elle puisse faire face à ses responsabilités.

Un projet de loi pour créer une Commission de la capitale nationale pourrait être adopté au cours de la session du printemps 1995. M. Chevrette fera une annonce à ce sujet dans quelques jours.

Quant aux problèmes particuliers des villes-centres, le ministre s'est dit favorable à des ajustements à la fiscalité municipale «là où des iniquités profondes se font ressentir». En même temps, il avertit que des mécanismes de mise en commun et de partage de services municipaux, de tarification et de regroupement de municipalités sont là pour être utilisés.

Quant au droit de lock out demandé par l'UMQ et le maire de Montréal aux prises avec un conflit avec ses cols bleus, et autres modifications majeures au Code du travail, le ministre avertit que le gouvernement ne peut procéder sans examiner attentivement leurs répercussions. B.R.

Projet de loi pour créer une Commission de la capitale nationale

André Bérard admet qu'il est allé trop loin

Le président la Banque Nationale dit maintenant qu'il faut donner la chance à des régions de « se reprendre en mains »

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL (PC) — Le président du conseil et chef de la direction de la Banque Nationale, André Bérard, est prêt à convenir qu'il est allé trop loin en déclarant qu'il faudrait fermer des régions si les habitants ne parvenaient pas à se prendre en main et à trouver d'autres activités que du travail saisonnier.

Les gérants de la Banque Nationale restent cois

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

CARLETON — La proposition du président de la Banque Nationale du Canada, André Bérard, d'envisager la mise au rancart des programmes d'aide aux travailleurs saisonniers, quitte à fermer des régions entières, a incité la direction de l'institution financière à imposer le bâillon à ses gérants de succursales de façon plus serrée que d'habitude.

La Banque Nationale invite généralement ses gérants à refléter les cas ambigus de clients mécontents à son service de relations publiques, au siège social de Montréal, mais la controverse suscitée par le discours de M. Bérard a provoqué un rappel quasi général de la règle du silence aux gérants, qui commentent pourtant des situations régionales à l'occasion.

« En fait, les seuls appels que j'ai eu au sujet des propos de M. Bérard ont été faits par les médias », mentionnait hier Réjean Grosset, de la Banque Nationale de Carleton, en Gaspésie.

LE CLUB DES MAL-CITÉS

À Montréal toutefois, Carole Gagné, du service des relations publiques à la BNC, était bien obligée d'admettre que plusieurs appels ont été acheminés au siège social de la part de clients en désaccord avec le discours d'André Bérard.

« Personne n'a menacé de fermer son compte et il n'y a quand même pas de débordement. Nous avons même eu des appels d'appui, de gens en accord avec ce qui a été perçu des paroles de M. Bérard, mais ce n'est pas ce qu'il a dit ».

Parce que Mme Gagné est convaincue que son patron a été mal cité par

en interview, hier, M. Bérard a dit que cela s'était produit non pas dans son allocution prononcée devant les membres du Canadian Club d'Ottawa, mardi, mais par la suite, alors qu'il était pressé de questions par une soixantaine de journalistes qui insistaient, passaient de l'anglais au français, sous les lumières des caméras.

« Il y a une quantité de régions qui

les journalistes, puisque son discours mentionnait qu'il fallait se questionner sur l'avenir des régions qui ne peuvent offrir que des emplois saisonniers ».

« Il n'a jamais dit qu'il fallait fermer des régions, n'a jamais mentionné la Gaspésie ou le Nouveau-Brunswick. Pressé par les journalistes, en « scrum » (dans la mêlée) il a pu être mené à acquiescer à une question-piège. Il a été cité hors contexte », insiste Carole Gagné.

Un gérant de succursale de la Banque Nationale, qui requiert l'anonymat, a toutefois indiqué hier au SOLEIL que depuis mercredi, « tout le monde nous parle du discours de M. Bérard » pour exprimer du mécontentement. « La fermeture des régions, ça ne fait l'affaire de personne. Mais il faut aussi voir ce qu'il voulait dire », note le gérant.

n'ont pas à fermer mais qui ont à se reprendre à mains. Il faut leur donner la chance de le faire et leur en donner les moyens », a-t-il rectifié hier.

« Prenons un risque, donnons-leur de l'argent. Si on ne leur donne pas des défis, il ne se passera rien. Donnons-leur le défi de rentabiliser davantage leur marché et de créer des marchés accessoires. »

Pour le numéro un de la Banque Nationale, il faut que le gouvernement fédéral se limite à exercer certaines fonctions comme la banque centrale, l'armée. Par contre, pour tout ce qui relève du bien-être de la collectivité, — 65% du budget (éducation, santé, assurance-chômage) —, il estime que cela doit être confié le plus possible au gouvernement qui se trouve le plus près des gens, au niveau municipal.

« Le réseau de collecte de fonds et de distribution des services sont trop coûteux et trop loin des utilisateurs. Comment voulez-vous qu'un gouvernement central connaisse les besoins des régions du pays. C'est impossible. Les gens peuvent surveiller les élus municipaux pas à pas. Ils ne peuvent pas faire ça avec le fédéral. »

« À la Banque Nationale, je ne veux pas qu'un vice-président régional qui est chargé d'avoir une stratégie de développement en Gaspésie demeure à Montréal. »

« Depuis 13 trimestres consécutifs, la banque fait de bons profits. Ça doit vouloir dire quelque chose. On a changé la formule pour une formule qui marche. Chez nous, 90% des décisions de crédit se prennent sur place. »

Si les gouvernements régionaux se

voient confier la tâche de redistribuer la richesse, M. Bérard prévoit que « peut-être des régions ne s'en sortiront pas. »

« Mais je sais que quand vous collez les gens près de l'utilisateur ultime et que vous donnez les pouvoirs d'agir, il y a une magie qui se produit. »

« Les gens sont proches pour critiquer, pour dicter ce qu'ils veulent. Ottawa est trop loin. Même le provincial est trop loin », a-t-il soutenu.

M. Bérard estime qu'il est grand temps que l'argent dépensé dans les régions, en Gaspésie par exemple, cesse de perpétuer la situation actuelle.

« À force de gérer des gens — il y a 14 000 personnes à la banque —, j'ai appris qu'une fois placés dans un contexte de responsabilités, les gens démontrent beaucoup de ressources », a-t-il dit.

« Je ne crois pas que les gens ne veulent pas travailler. Ils ne travaillent pas parce qu'ils n'ont pas la possibilité. Il n'y a pas une région au Québec qui n'a pas quelque chose à offrir. »

« Les contributions à l'assurance-chômage pourraient être versées au gouvernement du Québec ou municipal et constituerait une cagnotte pour essayer d'attirer du monde en donnant des concessions, en faisant du marketing ou en établissant des ententes avec d'autres régions pour que les travailleurs aillent y travailler un bout de temps. »

« Quelqu'un peut aller travailler ailleurs et revenir chez lui aux deux semaines. À la banque, il y a des gens qui travaillent pour des périodes plus ou moins prolongées en dehors de leur milieu. »



Le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard (à gauche) et le premier ministre Jacques Parizeau (à droite) ont assisté hier aux funérailles de l'épouse du ministre Guy Chevrette, Marie-Paule Therrien, décédée du cancer.

Le rapport de la Commission nationale ne reflète pas la réalité, croit Lucienne Robillard

OTTAWA (PC) — Les conclusions du rapport de la Commission nationale sur l'avenir du Québec ne reflètent pas le sentiment des Québécois, a soutenu hier la ministre responsable de la campagne référendaire fédérale, Lucienne Robillard.

« Sondage après sondage, il est clair que les Québécois ont fait leur choix: ils rejettent la séparation et ils la rejettent au moment du référendum. Il est donc étonnant que la Commission nationale affirme sans détour que les Québécois optent pour la souveraineté quand tout indique que la population du Québec ne veut pas de la séparation et quand on sait que le Parti québécois a reporté son référendum par crainte de le perdre », a-t-elle fait savoir par voie de communiqué.

Elle a déploré le fait qu'il faille encore attendre la réaction du premier ministre Jacques Parizeau avant de connaître les prochaines étapes de la démarche souverainiste.

Selon Mme Robillard, il est étonnant que M. Parizeau endosse l'idée d'une union politique entre un Québec souverain et le reste du Canada alors qu'il n'en faisait pas état dans son avant-projet de loi sur la souveraineté.

Elle se serait par ailleurs attendue à ce que la commission nationale suggère une date pour la tenue du référendum, ce qui ne fut pas le cas.

PAS BESOIN D'UNE NOUVELLE UNION

« Nous avons déjà une union politique avec le Québec et ça s'appelle le Canada. C'est la seule union que je veux avoir. »

Voilà la réponse, brève et cinglante, qu'a faite hier le premier ministre ontarien Bob Rae au rapport de la commission nationale sur l'avenir du Québec, qui propose notamment d'inclure une union politique avec le reste du Canada dans la définition de la souveraineté du Québec.

Cette idée, lancée par le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard, reprise dans le rapport de la commission et apparemment endossée par le premier ministre québécois Jacques Parizeau, a eu l'heur de déplaire à plusieurs intervenants au Canada anglais.

« Je ne vois pas pourquoi le reste du Canada (RDC) s'assoierait pour discuter d'une association », a lancé le premier ministre de la Saskatchewan Roy Romanow.

Formation d'une alliance « pro-vie-judéo-chrétienne »

Human Life fait taire ceux qui l'accusent d'antisémitisme

LISE LACHANCE
Le Soleil

MONTRÉAL — Le groupe Human Life International et des représentants de la communauté juive nord-américaine viennent de former une Alliance pro-vie judéo-chrétienne (Judeo Christian Pro-Life Alliance). L'événement, qui se traduit par une déclaration commune sur le caractère sacré de la vie afin de contrer les avortements, jette un pavé dans la marre de ceux qui accusent Human Life International d'antisémitisme.

Pour le malheur des accusateurs, c'est-à-dire le président Steven Scheinberg du B'nai B'rith canadien et les groupes qui ont repris ses propos à leur compte, le rabbin américain Yehuda Levin a enfoncé davantage le clou, hier, quand il a nié avec la plus grande énergie que Human Life International soit antisémitisme. Le spécialiste des valeurs juives était conférencier au 14e congrès mondial du HLI qui se tient dans la métropole jusqu'à samedi.

Le président du B'nai B'rith fondait ses accusations sur un texte du président-fondateur de HLI, le père Paul Marx, dans lequel ce dernier notait la forte proportion de Juifs parmi les avorteurs. « C'est vrai! On ne peut le nier! Il s'agit de consulter les pages jaunes des annuaires américains pour le constater. Par rapport à la population juive des États-Unis qui se situe aux environs de 6% de la population totale, les cliniques d'avortements sont très souvent dirigées par des médecins juifs », a déclaré le rabbin.

Sans compter, a-t-il ajouté, que cette constatation avait déjà été faite par des Juifs sans soule-

ver la moindre protestation.

L'expert a souligné que, dans ses écrits, le père Marx a souvent fustigé les catholiques — même les membres du clergé — quand ils appuyaient les positions pro-choix. À son avis, donc, le benédicte n'obéit pas à des considérations racistes mais à un souci très louable de sauver la vie d'enfants innocents. Cette préoccupation l'habite lui aussi. Voilà pourquoi il a été l'un des artisans de l'Alliance pro-vie judéo-chrétienne.

CROISER LE FER

C'est justement pour convaincre le président du B'nai B'rith que le rabbin Levin l'a invité à débattre de la question avec lui, hier, au congrès de Human Life International. M. Scheinberg a refusé, estimant qu'il se rendrait ainsi sur le propre terrain du rabbin. Celui-ci, précisons-le, est un conférencier très prisé lors des assises de HLI. Il a alors offert à son coreligionnaire de croiser le fer avec lui n'importe où ailleurs, même dans une synagogue ou dans les locaux de l'organisme juif.

Le rabbin s'est par ailleurs étonné que M. Scheinberg, très prompt à jeter la pierre à Human Life International, n'ait pas posé publiquement de questions aux manifestants qui s'en sont pris aux congressistes en les injuriant et leur lançant des bouteilles lorsque ces derniers sont sortis de l'église Notre-Dame, mercredi soir.

À ce propos, le porte-parole de HLI, M. Richard Bastien, n'a eu que des éloges à adresser à la police de la CUM, hier, pour la façon dont elle s'est acquittée de sa tâche, le soir de la manif.

LES CAMPS D'ÉTÉ '95

du YMCA de Québec

Cent ans d'expérience et de différence

EN VEDETTE AUJOURD'HUI

les CAMPS de jour SPÉCIALISÉS

au YMCA Imagine, 870, avenue De Salaberry,
face au parc Lockwell, à proximité du Centre Lucien-Borne, tout près des plaines d'Abraham

INFORMATIQUE

- Un ordinateur compatible IBM par jeune
- 76 heures d'informatique
- 24 heures d'activités récréatives

Logiciels Educatifs Aube

ANGLAIS • ESPAGNOL pour adolescents

- 30 heures d'atelier dans la langue choisie
- 70 heures d'activités récréatives dirigées dans la langue choisie et ...

sortie au VILLAGE DES SPORTS

Logiciels Educatifs Aube

ARTS PLASTIQUES • THÉÂTRE jeunes de 6 à 16 ans

- 10 journées de création entremêlée d'activités récréatives et de sorties
- Encadrement assuré par des ARTISTES PROFESSIONNELS

Logiciels Educatifs Aube

Pour informations

418.527.2518
418.522.0800
418.523.4020
1.800.YMCA.ÉTÉ

LE SOLEIL

CONCOURS !

Gagnez un remboursement de votre inscription à un CAMP DE JOUR du YMCA de QUÉBEC.

Il suffit de présenter cette annonce lors de votre inscription effectuée au SALON DES CAMPS D'ÉTÉ du YMCA aux GALERIES DE LA CAPITALE les 20, 21, 22 et 23 avril. (Inscription à un camp de jour seulement, sauf le camp INFORMATIQUE).

TIRAGE LE DIMANCHE 23 AVRIL À 15 HEURES.

Pour voir... pour savoir...

SALON des CAMPS D'ÉTÉ du YMCA de QUÉBEC aux



GALERIES DE LA CAPITALE
les 20, 21, 22 et 23 avril 1995

LE MONDE

200 personnes manquent à l'appel

Oklahoma City sous le choc

OKLAHOMA CITY (d'après AFP, AP et Ruetz) — Environ 200 personnes manquent toujours à l'appel près de 24 heures après l'attentat meurtrier contre un immeuble d'Oklahoma City.

Les autorités craignent cependant que, mis à part ceux qui auraient oublié de prévenir qu'ils s'en étaient tirés vivants, l'essentiel des disparus se trouve toujours dans le bâtiment décapité. Les secouristes peuvent ainsi apercevoir des cadavres dans les débris mais ne peuvent pour le moment les atteindre.

Le Alfred Murrah Building a comme imposé sous le choc de l'explosion de 450 kg d'équivalent de TNT qui ont soufflé le bâtiment.

Dans un étrange ballet, grues et engins de chantiers ont dégagé les débris avec d'innombrables précautions pour éviter que les ruines ne s'effondrent comme un château de cartes.

Sans relâche, des secouristes venus de tous les États-Unis ont inspecté mètre après mètre, avec des chiens, ce qui reste de l'immeuble de 9 étages qui abritait, jusqu'à mercredi, différentes polices fédérales, dont les services anti-drogue (DEA), un service du logement et une crèche pour les enfants d'employés fédéraux.

Les radios et télévisions locales suivent pas à pas l'évolution des recherches gênées un moment par la pluie et un vent violent. Sur un parking adjacent, une forêt d'antennes paraboliques relatent en direct à travers le



Les rues autour de l'immeuble fédéral Alfred Murrah étaient envahies hier par des véhicules d'urgence.

monde le drame d'Oklahoma City.

Jon Hansen, chef adjoint du département des pompiers, a indiqué que 40 corps avaient été retrouvés dans l'immeuble fédéral visé par l'attentat de mercredi matin. Par ailleurs, des équipes de secours qui fouillaient un étage

inférieur ont découvert d'autres cadavres et en ont au moins compté 12.

De 500 à 900 personnes se trouvaient dans l'immeuble Alfred Murrah au moment de l'attentat.

Cet attentat, le plus meurtrier jamais perpétré sur le sol américain, a

provoqué un choc considérable aux États-Unis. L'image d'un pompier portant dans ses bras un bébé en sang a fait le tour du monde. Le bambin est d'ailleurs décédé.

Les Américains, dans leur ensemble, ont néanmoins pris avec fatalité cet

attentat meurtrier, malgré l'intensification des mesures de sécurité et les avertissements de mauvais augure selon lesquels il pourrait inaugurer une ère nouvelle de terrorisme aux États-Unis.

VÉRIFICATIONS D'IDENTITÉS

Les services de sécurité de la capitale fédérale se livraient à des vérifications d'identités massives, passant aux rayons X des attachés-cases, et recherchant attentivement les sacs suspects, alors que les véhicules étaient tenus à distance du tribunal fédéral et d'autres bâtiments. Dans le même temps, plusieurs rues étaient interdites à la circulation.

Des responsables de l'administration ainsi que la presse américaine ont averti hier que l'attentat à la voiture piégée de la veille mettait surtout en évidence la vulnérabilité du pays face à ce genre d'action terroriste.

« Si cela a pu arriver ici, cela peut arriver partout », a déclaré le gouverneur de l'Oklahoma Frank Keating. Plusieurs membres du Congrès ont ainsi déjà appelé à un renforcement de la législation anti-terroriste.

Mais la plupart des Américains montrent une attitude fataliste après l'attentat. Reynaldo White, un garde de sécurité du Département du Travail affirme que l'attentat a provoqué une forte anxiété parmi ses collègues de travail, qui ont préféré rester près des portes de sortie de l'immeuble jeudi, au cas où...

La voiture piégée: une arme de prédilection

OKLAHOMA CITY (AP) — Dans le monde entier, que ce soit au Moyen-Orient ou à Belfast, à Londres, Paris ou New York, la voiture piégée est devenue l'arme de prédilection des terroristes de tous bords.

L'attentat d'Oklahoma City porte la marque de ce type d'attentat, rarissime aux États-Unis, bien que le dernier en date — contre le World Trade Center — ne remonte qu'à un peu plus de deux ans.

La liste des attentats à la voiture piégée les plus sanglants, enregistrés depuis lors, fait apparaître une généralisation de cet acte de terreur à l'échelle de la planète:

1993

— 26 février: une voiture piégée explose dans un stationnement souterrain du World Trade Center, à New York, faisant six morts et un millier de blessés.

— 27 mai: cinq personnes sont tuées et des oeuvres d'art gravement détériorées par l'explosion d'une voiture devant le Palais des Offices à Florence.

— 4 octobre: un Palestinien lance sa voiture bourrée d'explosifs contre un autobus devant le quartier général de l'armée israélienne en Cisjordanie, faisant 29 blessés.

1994

6 avril: un Palestinien gare une voiture piégée à côté d'un autobus dans la ville israélienne d'Afula. La déflagration fait neuf morts et 45 blessés.

17 avril: 17 personnes sont blessées par l'explosion d'une voiture piégée à l'aéroport de Johannesburg, peu avant les premières élections multiraciales.

18 juillet: une voiture piégée détruit un immeuble abritant des organisations juives à Buenos Aires, faisant 95 morts et plus de 200 blessés.

26 juillet: un engin explosif dissimulé dans le coffre d'une voiture saute devant l'ambassade d'Israël à Londres, faisant 14 blessés et d'importants dégâts matériels. Une autre bombe explose quelques heures plus tard devant un immeuble abritant des organisations juives.

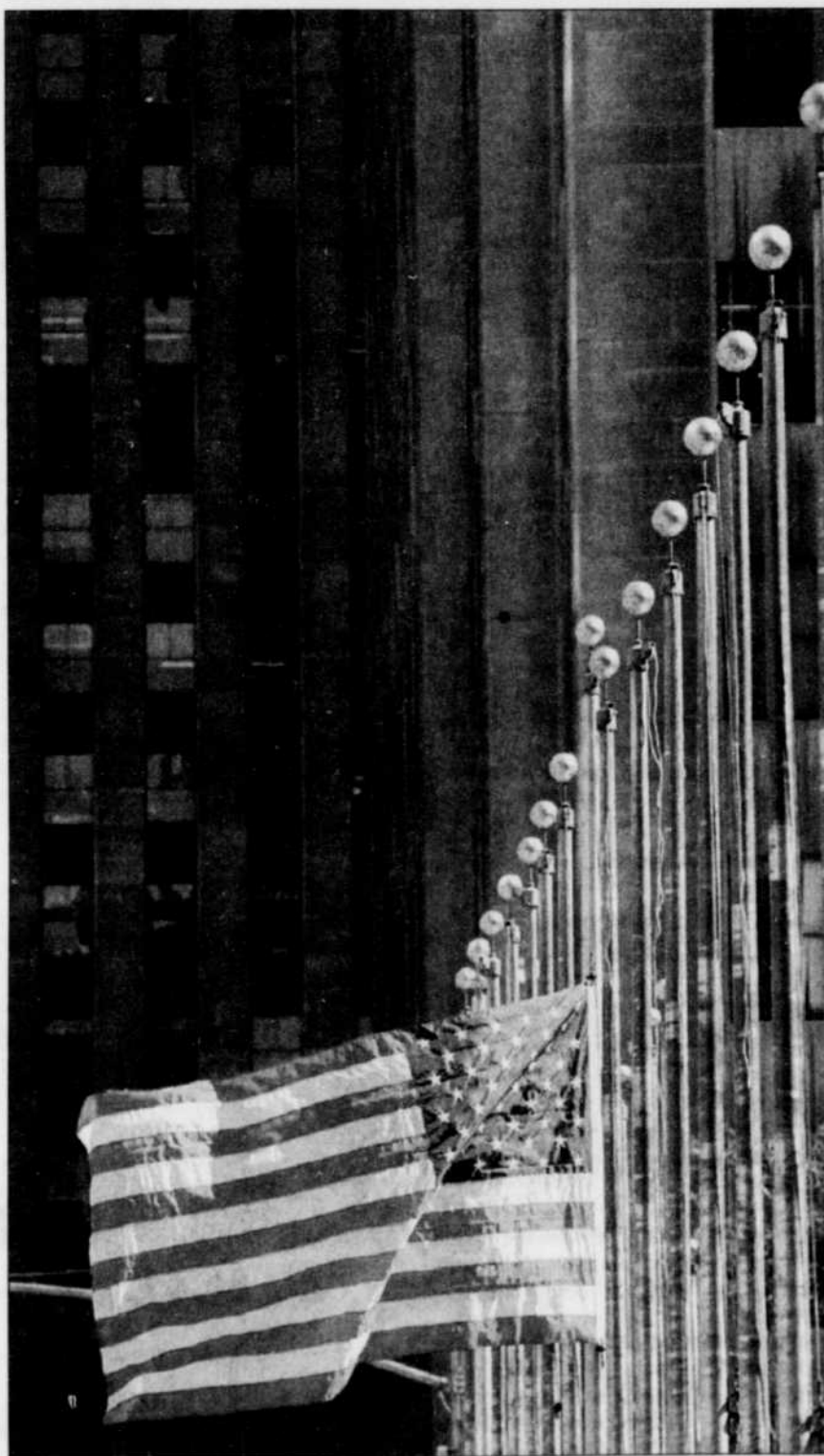
19 octobre: un autobus explose dans le quartier commerçant de Tel Aviv. Cet attentat, qui serait une action suicide menée par un extrémiste palestinien, coûte la vie à 20 personnes et fait 48 blessés.

1995

30 janvier: un kamikaze islamiste fait exploser sa voiture chargée de 200 kg d'explosifs devant le commissariat de police central d'Alger: 42 morts et 286 blessés.

27 février: l'explosion d'une voiture piégée dans un bazar d'Irak fait 94 morts. Trois Kurdes irakiens sont arrêtés.

9 avril: un Américain de 20 ans et sept soldats israéliens trouvent la mort dans deux attentats à la voiture piégée perpétrés dans la bande de Gaza qui font également une quarantaine de blessés.



Les drapeaux étaient en berne hier devant tous les édifices publics des États-Unis, comme l'a décrété le président Clinton.

Plans de sécurité volés au WTC

NEW YORK (AFP) — Un ordinateur contenant le descriptif des mesures de sécurité mises en place au World Trade Center après l'attentat à la bombe qui a fait 6 morts et un millier de blessés il y a deux ans, a été dérobé la semaine dernière, affirme hier la presse new-yorkaise.

Ces plans étaient stockés sur le disque dur d'un des six ordinateurs volés dans la nuit du 13 au 14 avril dans un bureau de la Port Authority of New York-New Jersey, l'agence qui gère le World Trade Center ainsi que les infrastructures de transport régionales, notamment les aéroports, selon le quotidien *Newsdays* et la chaîne de télévision *Channel 2 News*.

Le porte-parole de l'agence, Bill Cahill, a confirmé le vol de l'ordinateur, niant toutefois l'importance des informations qui y étaient stockées.

« Aucune donnée sensible n'était stockée dans cet ordinateur », a-t-il assuré. Il s'agissait « d'informations publiques concernant des appels d'offre et des contrats ».

Channel 2 News assure néanmoins que le disque contenait outre les plans de sécurité du WTC, des informations sur les tunnels et les ponts reliant Manhattan au New Jersey, et sur les trois aéroports de New York.

M. Cahill a néanmoins souligné sa « préoccupation » devant le fait que des employés temporaires du WTC pouvaient avoir accès à des locaux qui devaient être protégés.

Depuis l'attentat du 26 février 1993 contre une des tours jumelles du World Trade Center, dans le quartier financier de Wall Street, la Port Authority a « sensiblement renforcé la sécurité du bâtiment », a assuré M. Cahill.

« Aucune mesure particulière n'a été prise » après l'attentat à la bombe perpétré mercredi contre un bâtiment fédéral à Oklahoma City, a-t-il indiqué. Les autorités n'ont pas d'information indiquant que le WTC pourrait être à nouveau visé par des terroristes, selon lui.

Quatre intégristes islamistes ont été condamnés l'été dernier à des peines de 240 années de prison chacun pour l'attentat de février 93.

Le cerveau présumé, Ramzi Yousef, a été interpellé en février au Pakistan et attend dans une prison new-yorkaise l'ouverture de son procès.

Quelque 50 000 personnes travaillent quotidiennement dans les sept immeubles du World Trade Center, dont les célèbres tours jumelles de 110 étages sont le fleuron.

Dans le centre commercial souterrain, le spectacle des policiers patrouillant est depuis si longtemps familier que les habitués n'y prêtent plus attention.

Les mesures de sécurité dans les banques, à la bourse et dans les bâtiments fédéraux à New York avaient été renforcées en février, lors de l'ouverture du procès de douze islamistes intégristes présumés, dont le chef religieux égyptien Omar Abdel Rahman, accusés d'un vaste complot terroriste.

RECHERCHÉES...

Si vous croyez que votre mère (ou la mère de vos enfants) est la meilleure mère sur terre, vous avez la personne que nous recherchons. Pour nous la faire connaître, faites-nous parvenir le coupon de participation en nous expliquant pourquoi elle est la meilleure. Du 8 au 12 mai 1995, entre 10h00 et 14h00, nous procéderons à une sélection parmi tous les hommages reçus. Nous attribuerons parmi ceux-ci le titre de « Meilleure mère » à 5 d'entre-elles.

Règlements disponibles à la station.

À GAGNER

Chacune d'elle recevra :

- Un repas pour 2 personnes au restaurant La Pointe des Amériques avant le spectacle de Jean-Pierre Ferland, le 1er juin;
- Une paire de billets pour assister au spectacle de Jean-Pierre Ferland au Théâtre Capitale le 1er juin;
- Le dernier compact de Jean-Pierre Ferland "Écoute pas ça";
- et de nombreux autres prix offerts par la maison de santé Alain Cyr et les bijouteries Le Géophile.

CJMF
93,3 fm
Passion

600, Belvédère,
Québec (Québec),
G1S 3E5

LE SOLEIL

Accompagné de ce coupon, faites-nous parvenir un hommage à votre mère.

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Tél. rés. : _____

Tél. bur. : _____

France: les gros canons tirent leur dernière salve

PARIS (Reuter) — Les candidats à l'Élysée ont jeté hier toutes leurs forces dans une dernière salve de meetings et d'interviews avant que le rideau ne tombe sur la campagne du premier tour ce soir à minuit.

Pour la première fois depuis des mois, Edouard Balladur et Jacques Chirac se sont retrouvés côte à côte autour de François Mitterrand pour la cérémonie de transfert au Panthéon des cendres de Pierre et Marie Curie.

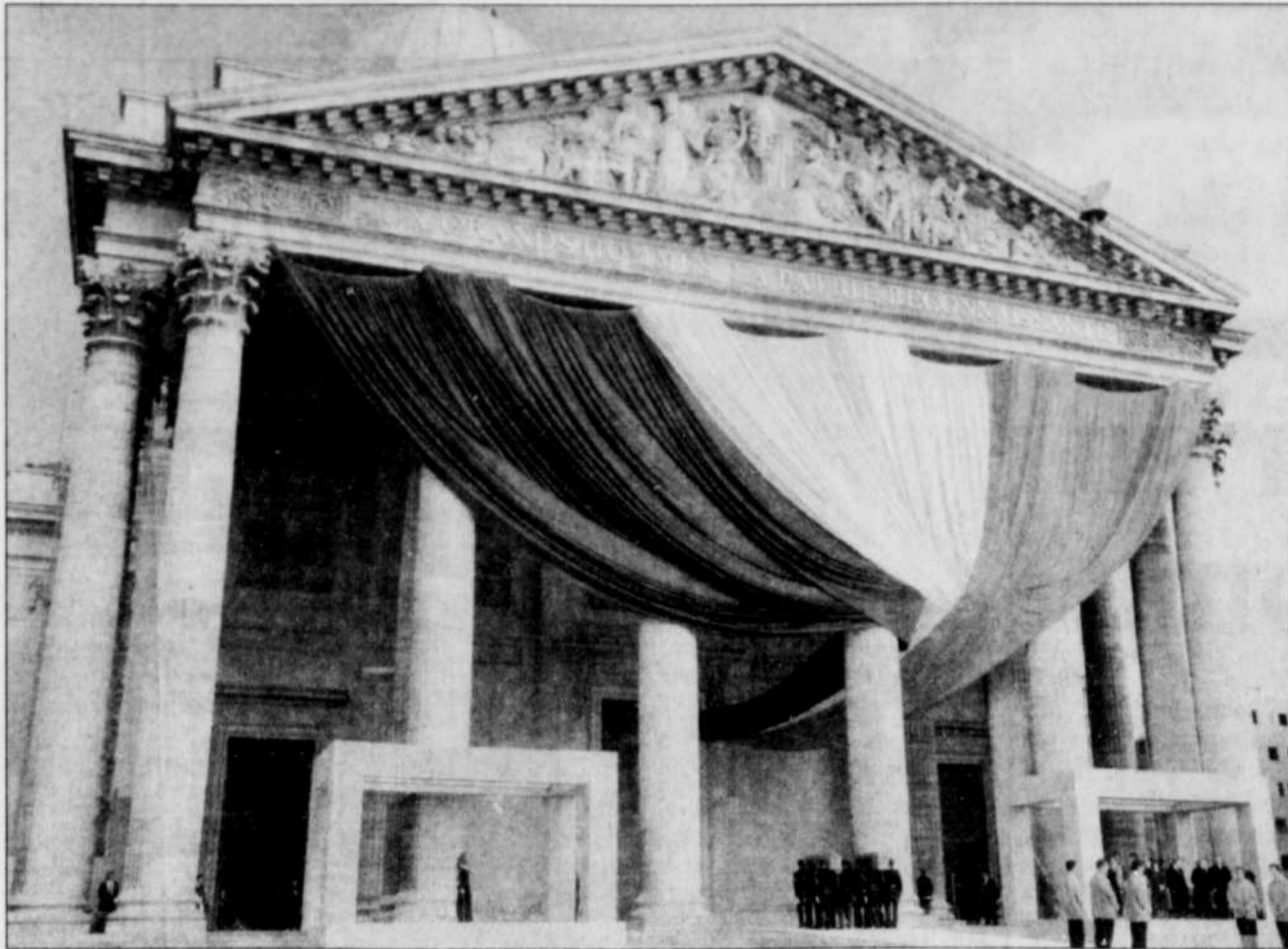
La cérémonie grandiose, qui s'est déroulée à trois jours de l'élection présidentielle en France, a été l'occasion pour les deux rivaux gaullistes de se serrer la main, en dépit de la violence des attaques qu'ils se portent.

Les deux rivaux issus du RPR étaient là l'un en tant que premier ministre, l'autre en tant que maire de Paris, tous deux vêtus d'un manteau sombre et séparés par René Monory, président du Sénat qui a refusé de prendre position dans la campagne.

Edouard Balladur a été durant la journée le plus actif des trois prétendants au second tour, peut-être parce que les derniers sondages publiés ont montré que Jacques Chirac avait creusé l'écart et que Lionel Jospin semblait aussi avoir pris le pas sur lui.

Le premier ministre-candidat a entamé son avant-dernière tournée électorale par une escale de 40 minutes dans un hangar de l'aéroport de Reims devant 400 élus et membres de ses comités de soutien, puis a gagné Lons-le-Saulnier, dans le Jura.

« Les Français veulent le changement, ils ne veulent pas le chambardement. Ils veulent que leur pays soit un pays où règne la sécurité dans tous les sens du terme », a-t-il dit aux 800 con-



Les cendres des Prix Nobel Pierre et Marie Curie ont été transférées hier au Panthéon à Paris décoré pour la circonstance d'un immense drapeau tricolore. La cérémonie était présidée par MM. François Mitterrand et Lech Walesa, présidents de Pologne et de France. Cette cérémonie a pris également une signification particulière pour M. Mitterrand, à quelques jours de la fin de son double septennat à la présidence de la France. Il avait inauguré le 21 mai 1981 son arrivée au pouvoir par une cérémonie au même endroit.

vives d'un déjeuner républicain.

« Cette sécurité, je m'engage à l'as-

surer en toute circonstance. Ce que je propose aux Français, c'est le change-

ment profond mais le changement dans la sécurité. »

JOSPIN DÉJÀ AU SECOND TOUR ?

Le candidat est ensuite redevenu premier ministre pour regagner Paris afin d'assister à l'hommage à Pierre et Marie Curie, puis la campagne a repris ses droits le temps d'une dernière grande réunion publique à Lyon.

Ce dernier meeting d'avant-premier tour, Jacques Chirac avait décidé de le tenir à Paris, au Parc floral de Vincennes.

Il avait choisi pour auditoire les membres de ses comités de soutien des départements de la région parisienne: Val-de-Marne, Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne et Essonne.

Lionel Jospin a prononcé son dernier grand discours de cette phase de la campagne dans le Nord de la France, bastion historique de la gauche, et à Lille, ville de Pierre Mauroy qui fut le premier chef de gouvernement de François Mitterrand en 1981.

Le candidat socialiste a également occupé le terrain par une interview au Monde, dans laquelle il donne clairement le sentiment d'être déjà en campagne pour le second tour.

Il délaisse ainsi Edouard Balladur, qui est pourtant son rival direct dans les derniers sondages publiés, pour dénoncer des « reveries bonapartistes » attribuables sans risque à Jacques Chirac.

« Avec Jacques Chirac, tout peut changer à tout moment pour des raisons d'opportunisme », ajoute-t-il en disant sa crainte qu'une victoire du maire de Paris ne soit pour l'Union européenne « un aléa susceptible de se transformer en danger ».

Procès Simpson: un des jurés n'en peut plus

■ LOS ANGELES (AFP) — Un des 12 jurés au procès d'O.J. Simpson a demandé hier au juge de la relever de sa fonction, en lui expliquant qu'elle « n'en pouvait plus ».

Cette femme noire âgée de 25 ans, hôtesse de l'air, a présenté sa requête à huis clos au juge Lance Ito mais une agence de presse américaine a obtenu un transcript de l'échange avec le juge, diffusé par erreur par les sténographes du tribunal sur un service électronique qui fournit une transcription instantanée des débats.

« Que se passe-t-il ? », demande le juge. « J'aimerais être relevé de mon devoir » car « je n'en peux plus », a expliqué la jeune femme. « C'est simplement une combinaison de facteurs

tout au long des trois derniers mois. »

Le procès d'O.J. Simpson, accusé du meurtre le 12 juin 1994 de son ex-femme et d'un ami de celle-ci, s'est ouvert le 23 janvier dernier et est assuré de durer au moins jusqu'à l'été.

Six jurés ont déjà été excusés par le juge depuis l'ouverture des débats et un juré a récemment fait état de vives tensions raciales au sein du jury, ce qui a amené Lance Ito à interviewer séparément les 12 jurés et les six suppléants restants.

EN BREF

BELGRADE

Mort de Milovan Djilas

Milovan Djilas, le plus célèbre opposant du maréchal Tito, dont il avait été le compagnon d'armes, est mort hier à Belgrade à l'âge de 83 ans, a-t-on appris auprès de sa famille. Il a succombé à une crise cardiaque à son domicile, a indiqué son fils Aleksa. Accusé d'anticommunisme par Tito, il avait passé neuf ans en prison. Ce n'est qu'en 1988, huit ans après la mort du maréchal, que l'ostracisme pesant sur lui avait été levé et que ses oeuvres commencèrent à être publiées en Yougoslavie.

La secte Aoum bientôt dissoute

■ TOKYO (AFP) — Un mois après l'attentat du métro de Tokyo, la menace du terrorisme continue de planer sur le Japon, la police priviliégiant hier la piste d'un acte criminel organisé à Yokohama où près de 500 personnes ont été soignées mercredi après avoir inhalé des vapeurs d'origine inconnue.

Aucun lien direct n'a pu être dressé avec la secte Aoum Vérité Suprême qui a nié tout rôle. Mais le ministre de l'Éducation Kaoru Yosano a annoncé que le gouvernement comptait demander la dissolution de cette organisation qui demeure le seul suspect dans l'attentat du métro.

La procédure de dissolution de la secte marquerait une étape cruciale dans l'enquête ouverte pour meurtres avec préméditation après l'attentat qui a fait 12 morts et 5500 blessés. Seul un tribunal peut prononcer cette dissolution qui serait la première visant une organisation religieuse depuis 1945 au Japon.

6000 policiers sont depuis hier matin sur le pied de guerre à Yokohama, le premier port du Japon, pour tenter de faire la lumière sur l'énigme des émanations mystérieuses. Les enquêteurs, équipés de lampes torches, examinent centimètre après centimètre le sol de la gare tandis que des stands de la police ont été installés pour recueillir d'éventuels témoignages.

Les pompiers ont, selon les médias

japonais, retrouvé une vingtaine de récipients dans les passages souterrains de la gare. Ils ont aussi découvert une valisette contenant un liquide qui s'est révélé inoffensif.

La nature de la substance irritante employée demeure un mystère. Les médecins qui ont soigné les malades se bornent à dire qu'il ne s'agissait pas de sarin, ni de gaz phosgène, ce gaz de combat utilisé par les Allemands pendant la Première guerre mondiale.

L'hôpital de Tokyo qui avait émis la thèse de l'utilisation de phosgène a retiré cette déclaration, affirmant maintenant que la personne qui présentait des symptômes d'intoxication au phosgène souffrait en réalité d'une simple pharyngite et de conjonctivite.

Les personnes qui ont été hospitalisées ont été invitées à donner leurs vêtements pour les faire analyser. Les symptômes présentés par les voyageurs incommodes ont été étudiés.

Comme pour l'attentat meurtrier dans le métro le 20 mars où les terroristes ont utilisé du gaz sarin, la poli-

ce est très avare de déclarations.

L'incident de Yokohama semble en tout état de cause avoir été soigneusement organisé. La substance a été semée-t-elle lâchée dans au moins trois endroits différents. La police estime cependant que techniquement, la besogne a pu être accomplie par une seule et même personne.

Des témoins, cités par la presse nipponne, affirment avoir vu des fumées provenir d'un liquide blanc répandu sur le sol.

D'autres ont parlé d'une émanation ressentie juste après le passage d'un jeune homme qui portait une valise dans un passage souterrain.

L'arrestation hier matin du numéro deux de la secte Aoum Vérité Suprême (Aoum Shinrikyo), Kiyohide Hayakawa, 45 ans, a cependant porté un coup sévère à cette organisation.

Mais même si la secte est décapitée, les principaux dirigeants étant sous les verrous, les dizaines de millions de Japonais qui empruntent le métro ou le train chaque jour ne se sentiront pas véritablement en sécurité avant que l'attentat du métro ne soit élucidé.

Certains commentateurs japonais avancent la volonté de la police d'en finir avant le début de la « Golden Week » le 1er mai, une semaine de congés pendant laquelle 20 millions de Japonais doivent voyager cette année.

B E E D - I I N

À PLACE DE LA CITÉ

UNE PRÉSENTATION CHOI-FM DU 18 AU 22 AVRIL

L'ÉMISSION
POINT

J

JACK & JOHN

SERA DIFFUSÉE EN DIRECT
DU HALL CENTRAL
À COMPTER DE
6H AM



VENEZ NOUS ENCOURAGER ET CE, TOUTE LA JOURNÉE
DÉJEUNER GRATUIT AUX 100 PREMIERS VISITEURS À CHAQUE JOUR

CHOI LE SON ROCK
98,1 FM DE QUÉBEC

CETTE ACTIVITÉ A POUR BUT
D'AMASSER DES FONDS
POUR LES JEUNES
DU CENTRE

LE PHARE
Les Centres Jeunesse
de Québec

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

Terreur en Oklahoma

Oklahoma City: le nom évoque l'anonymat de l'Amérique moyenne, une ville où il ne se passe rien qui mérite l'attention de la planète. Une ville invisible au milieu d'un État tout aussi invisible en plein cœur des États-Unis. Une ville sans histoires, du moins jusqu'à hier.

Car Oklahoma City a maintenant sa place au panthéon des crimes gratuits, révoltants. Des terroristes ont fait sauter une voiture piégée devant un édifice fédéral, tout juste à la porte de la garderie. La mort a d'abord frappé des enfants.

Des morts, beaucoup de morts. Les chiffres officiels suivent mal la réalité, la télévision retransmet en direct pendant plusieurs heures. Comble de pot pour les réseaux américains, le procès-spectacle du siècle, la comédie O. J. Simpson, fait relâche en cette journée fatale.

Les accusations fusent: les Davidiens, cette secte étrange décapitée lors de l'assaut de son quartier général de Waco, au Texas, il y a exactement deux ans, attirent d'abord l'attention. Mais les cerveaux du groupe ont tous péri. Piste abandonnée.



Raymond Giroux

Mais plus sérieuses se veulent les accusations contre des militants islamiques outrés par la politique américaine favorable à Israël. La facture de l'attentat (une camionnette louée piégée) lui donne une connotation moyen-orientale.

Un tel drame exige de distinguer le sérieux de l'accessoire. Oui, il existe bel et bien des groupuscules islamiques extrémistes, hors des courants connus. Les Hamas et Hezbollah ne contrôlent pas nécessairement l'ensemble de la mouvance terroriste. Libyens, Iraniens, Irakiens, pour ne nommer que ceux-là, ont tous quelques griefs contre les États-Unis.

Chacune de ces puissances alimente ces zones d'ombres, jouant parfois sur plusieurs tableaux à la fois, à l'exemple du Soudan livrant le célèbre Carlos pieds et poings liés, anesthésié en plus, aux autorités françaises.

Mais il faut se garder de tout dérapage. L'annonce par les télé américaines, hier, que la police cherchait des suspects « d'apparence proche-orientale » fait frissonner. Des millions d'honnêtes citoyens américains peuvent se voir attribuer une telle « apparence ». Et d'abord, sur quels critères rationnels définit-on une « apparence proche-orientale »? De tels propos tiennent du racisme pur et simple.

Il n'est plus besoin d'avoir la tête à Papineau pour se transformer en terroriste, de nos jours. Les recettes de bombes se retrouvent partout, sur Internet comme dans des dizaines de publications disponibles dans les centres-jardins ou les distributeurs de produits chimiques. Les composantes se retrouvent en vente libre, sans contrôle aucun. Seuls les dinosaures de la terreur utilisent encore la dynamite.

Les policiers américains peuvent assurer la surveillance des cibles théoriques à New York, Washington ou quelques grandes villes. Mais ils n'y peuvent rien quand les poseurs de bombes frappent l'Amérique profonde, celle qui ne se méfie de rien, salue tous ses voisins de ses « Hi » tonitruants et joyeux, ignore ce qui se passe hors de ses frontières.

La télévision, toujours à l'affût de l'exclusivité et condamnée à remplir son temps d'antenne, a la responsabilité majeure de calmer les Américains. Elle doit couvrir l'événement, certes, mais sans lancer le moindre bobard, sans créer de fausses craintes comme de faux espoirs. Mobilisés, les corps policiers, eux, trouveront leur homme un jour ou l'autre. Laissons-les travailler sans créer de panique, car celle-ci se révèle toujours mauvaise conseillère.

Les poseurs de bombes frappent l'Amérique profonde



CARREFOUR DES LECTEURS

Les élastiques de Postes Canada

Je vous retourne quelques-uns des centaines d'élastiques que j'ai ramassés depuis trois ans dans les rues et sur les trottoirs de Québec en mon lieu de travail (haute-ville) et ma résidence (Vieux-Limoilou). Comme il s'agit du même type d'élastiques que ceux utilisés par les facteurs de la Société canadienne des postes pour attacher leurs paquets de lettres, et comme je ne connais aucun autre utilisateur en quantités importantes de ce genre d'élastiques, j'estime qu'il s'agit bien là des élastiques de Postes Canada, qui ont tout simplement été jetés au sol par les facteurs au fil de leurs livraisons.

Voilà quelques années, des groupes écologistes de la région avaient fait connaître à la population le sort de nombreux esturgeons à demi étranglés par de tels élastiques dans le fleuve Saint-Laurent, en aval de Québec. L'esturgeon est un grand poisson au nez pointu qui fouille le lit du fleuve à la recherche de sa nourriture.

Pointée du doigt par les écologistes, la Société canadienne des postes avait à l'époque nié, contre toute logique, que les élastiques en question étaient ceux de ses facteurs. Mais elle n'en avait pas moins demandé à ses employés, affirmait-elle, de rapporter leurs élastiques dans les dépôts. Il semble que la consigne n'ait pas été suivie puisque les petites bandes de caoutchouc jonchent encore les rues.

Serge Beaucher, Québec

Où sont les emplois?

Pour réussir dans la vie, je me suis référé aux conseils de mes parents avisés en poursuivant mes études jusqu'à l'obtention d'un certificat d'études collégiales en informatique. À cette fin, je n'avais pas d'autres choix que faire appel au service des prêts et bourses du ministère de l'Éducation, accumulant ainsi une dette de plusieurs milliers de dollars.

Une fois ces cours de spécialisation terminés, j'ai dû me présenter à l'assistance publique, étant sans ressources financières pendant la période de re-

cherche d'un travail rémunéré. Au bureau du Centre-Travail-Québec, on demande de faire un choix parmi les options suivantes:

a) disponible à 550.00\$;
b) participant dans un stage en emploi à 650\$;
c) non-participant à 500\$.

Afin d'être libre dans ma recherche d'emploi, sans me voir piégé dans des paramètres préétablis coupant toute initiative personnelle, j'ai donc choisi la dernière option, soit celle de non-participant, confiant d'accéder plus facilement à un emploi rémunéré. Quelle ne fut pas ma surprise de me faire dire que je n'aurais aucune chance puisque des diplômés de l'université n'y parviennent pas, même munis d'un baccalauréat.

Où sont les emplois disponibles?

Sylvain Lagacé, Beauport

L'ennemi public

On ne l'avait pas revu dans les parages depuis une bonne génération. On le croyait bel et bien mort, exorcisé, vaincu, même disparu. Erreur, il ressort des limbes référendaires.

Pourtant il n'a presque pas changé. Après tout, ce n'est pas 15 ans de piétinement et d'inaction qui auront flétri son beau teint sénatorial. Oui, c'est bien lui, l'ennemi public numéro un, le « Canayen français ».

Mû par je ne sais quelle morosité suicidaire, il met ses plus beaux habits. Paré d'analyses flamboyantes, de perles d'études contradictoires et de bijoux de faux-fuyants, il cherche à ce qu'on le reconnaisse et qu'on lui porte l'attention qu'il mérite. Le géant rose part en tournée visiter la parenté à la recherche de ses alliés inconditionnels. Sussex Drive, rue Saint-Jacques, Bay Street, tous y passent.

Mais on reconnaît à peine ce colosse aux pieds d'argile, il passe inaperçu. On ne peut coller un nom à son visage. Mais il est bien là, les sondages le confirment. Il rôde, il hante les esprits.

Trente ans de revendications acharnées, légitimes mais stériles. Face aux grandes décisions, sans cœur et sans couilles, l'inertie est son credo servant à masquer sa médiocrité et sa lâcheté.

Le PQ, le Bloc, Meech, Charlottetown,

tout n'était qu'une farce, juste pour faire peur, juste pour jouer, maman.

Denis-Pierre Perreau, Charlesbourg

Pour réussir

Je suis le dénommé Samir Blah, Canadien d'origine tunisienne. Je réside au Québec depuis huit ans. J'ai appris beaucoup de cette société et surtout du système capitaliste. J'ai constaté que le marketing est derrière la réussite de toute entreprise et de toute campagne publicitaire. Je ne suis pas un politicien, mais j'ai des idées politiques que j'aimerais parfois légèrer aux politiciens du gouvernement du Québec ou à la population.

Je vous écris cette lettre parce que j'ai trouvé que la question de l'avenir du Québec est très importante. J'ai constaté que les leaders du gouvernement du Québec sont un peu déçus de la réaction de la population québécoise à propos de la souveraineté. J'ai entendu dire que les stratégies politiques qui ont été déployées par le gouvernement provincial n'étaient pas bien fondées.

Pour cela, j'interviens pour lancer un appel à toute la population du Québec et au premier ministre du Québec pour reliaer la souveraineté à un événement politique et historique qui sera commémoré tous les ans. Un genre de fête nationale (Indépendance du Québec du reste du Canada) que tous les Québécois fêtent et dont il se souviennent.

De plus, pour que la population du Québec embarque dans ce bateau, le gouvernement du Québec doit penser et bien penser à la création d'une pension de souveraineté qui sera versée à tous les Québécois, lors de la vieillesse.

Samir Blah, Québec

Oser dire

(Lettre à M. Michel Vastel)
Un mot très court pour vous féliciter pour l'article du 31 mars: L'Église doit-elle être subversive? Quelle conviction! J'aime les gens qui osent et qui disent, au risque de déplaire à plusieurs. Continuez d'être ce que vous êtes. Je lis toujours vos articles avec intérêt, mais celui-ci a une valeur supérieure et une partie importante pour notre comportement chrétien.

Réjeanne Pelletier, Saint-Jean-Port-Joli

Remettons en question les régions «saisonnnières»



André Bérard

André Bérard

M. Bérard est président du conseil de la Banque Nationale du Canada

(Extraits d'un discours prononcé devant le Canadian club d'Ottawa le 18 avril 1995)

Une foule de raisons qui favorisaient la formation d'un État central fort doté de moyens considérables ne sont plus pertinentes. Que reste-t-il à l'État? Il est devenu une grosse entreprise de services. Quand nous parlons de politiques nationales, nous pensons aux soins de santé, à l'éducation, à la sécurité du revenu, à la formation de la main-d'œuvre ou à l'environnement.

Le défi actuel est de contenir l'explosion des dépenses publiques et de mettre fin aux effets pervers de l'État Providence. Je crois fermement que cela peut s'accomplir seulement par

une décentralisation encore plus poussée de l'État.

Si nous regardons les initiatives que prennent les gouvernements des provinces et du Canada, nous pouvons voir qu'il existe des moyens de réduire les dépenses. L'Alberta et la Saskatchewan — là où la social-démocratie a vu le jour au Canada — ferment des hôpitaux.

Le Québec suivra. Elles ont réalisé qu'un lit d'hôpital vide est comme un taxi immobilisé dont le compteur tourne. Les frais de scolarité pour fréquenter l'université sont à la hausse partout. Les critères pour obtenir des prestations de bien-être social et d'assurance-chômage sont resserrés. Mais nous devons aller plus loin. Et pour cela nous devons supprimer un certain nombre de contraintes.

Tout d'abord, nous devons éliminer les normes nationales des services de

santé, comme cela a été fait pour l'aide sociale. Les provinces devraient avoir la liberté d'organiser les services de santé comme elles le veulent.

Nous avons un besoin urgent de nouvelles approches relativement aux programmes de soins de santé. Nous devrions permettre aux provinces d'imposer des frais modérateurs.

Nous devons redéfinir le sens que nous donnons à l'égalité des chances dans notre pays. Cette égalité ne devrait pas vouloir dire que quel'un a le droit de vivre toujours aux dépens de la société parce qu'il a adopté un système de 12 semaines de travail et 40 semaines d'assu-

rance-chômage. Nous devons repenser le système, même si cela implique qu'il faut mettre en question l'avenir de régions qui ne peuvent pas offrir autre chose que des emplois saisonniers.

Dans l'histoire de notre pays, les affaires et les entreprises ont connu des vagues de prospérité avant de disparaître; des régions, autrefois peuplées, ont été ensuite abandonnées. Si une région ou une manière de vivre peut à peine survivre à la suite du déplacement massif des citoyens dans d'autres parties du pays, devraient-elles être maintenues à tout prix?

Non seulement nous n'avons plus les ressources financières pour le faire, mais nous devons nous demander les questions suivantes. Est-ce la façon de vivre que nous voulons pour nos enfants? Agissons-nous selon les meilleurs intérêts des Canadiens en maintenant l'existence de telles régions?

«Est-ce la façon de vivre que nous voulons pour nos enfants?»

PAS DE TPS* SUR UN PLEIN CAMION DE MATELAS SEALY



Venez voir notre étalage exclusif incluant le fameux Posturepedic de Sealy!

PLUS BAS PRIX! MEILLEURES VALEURS!

PLUS Vous Ne Payez Pas Avant

UN AN!*

SUR TOUTE LA LITERIE! JUSTE 4 JOURS! HÂTEZ-VOUS!

PLUS Livraison Rapide
Garantie Sans
Frais Supplémentaires!



VANIER 100, Chabot, à proximité des Halles Fleur de Lys 683-9600
SAINTE-FOY 2600, boul. Laurier Place de la Cité 657-6902
LÉVIS 300, côte du Passage Galeries Chagnon 835-0606

**OUVERT
LE DIMANCHE
de midi à 17h**

*Léon diminuera le prix étiqueté de l'équivalent de la TPS. Toutes les taxes et les frais d'administration de 45\$ sont payables au moment de l'achat. (Exemple: sur 2000\$ d'achat, les frais d'administration équivalent à un taux annuel de 2,25%). Tous les articles sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent varier selon la région, le choix d'un magasin à l'autre. Le rabais "empor-tez" n'est pas applicable sur tous les achats. Livraison dans les zones désignées. Solde du 15 avril 1996. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles en solde. Renseignez-vous pour d'autres modalités de paiement.

CHEF DE FILE AU PAYS EN VALEUR DE LITERIE!